

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 762

28 mars 2008

SOMMAIRE

AIG Global Investment (Luxembourg) S.A.	Goethestrasse Immobilien A.G.	36570	36565
.....	Gryon S.A.	36570	36563
AJR Participations S.A.	Gurmit S.A.	36561	36567
.....	Halton International Inc. (Holding) S.à r.l.	36566	36563
Alta Foods Holding S.à r.l.	36566	36574
.....	Heyen-Bau S.à r.l.	36575	36574
Andalux S.A.	HSH S.A.	36559	36569
.....	Ingetech SA	36559	36565
Avaya Luxembourg Investments S.à r.l.	International Audit Services S.à r.l.	36559	36576
.....	Jurisfides S.A.	36565	36568
Blittersdorf Immobilien A.G.	Klingelberg Luxembourg A.G.	36565	36573
.....	MedCoLux S.A.	36564	36570
Café de Paris S.à r.l.	Notabene S.A.	36564	36564
.....	OCM Luxembourg Spirits Holdings S.à r.l.	36560	36530
Caïus S.A.	36560	36563
.....	Orco Hotel Group S.A.	36575	36563
Cipio Partners S. à r.l.	Parteurosa Holding	36575	36568
.....	Playground S.à r.l.	36575	36574
Compagnie de Gestion S.A.	Real Estate Investor Fund 5 S.à r.l.	36575	36567
.....	Remo S.A.	36575	36573
Continentale Immobilière de Développement S.A.	Roslyn Properties S.à r.l.	36561	36570
.....	Serena S.A.	36560	36567
Continentale Immobilière de Développement S.A.	S.G. Cars S.à r.l.	36560	36563
.....	Sherwood Investments S.à r.l.	36560	36560
C.R.S.M.	Sodital Luxembourg S.A.	36564	36560
.....	Star SDL Holdings S.à r.l.	36572	36574
D'Arrigo Sàrl	Taurus Euro Retail II Feeder S.à r.l.	36572	36576
.....	Tiffany	36572	36559
Delfzijl S.A.	Timeless S.à r.l.	36562	36558
.....	Triolet Holding S.A.	36562	36574
Desalline S.A.	Twenny - Shop	36560	36559
.....	World Trade International S.A.	36562	36576
Dièdre	36569	
.....			
Digitinvest S.A.			
.....			
Dumatin S.A.			
.....			
ELM Invest S.A.			
.....			
Eural S.à r.l. Alimentation Import-Export			
.....			
Eurinox S.A.			
.....			
Fasanenhof Immobilien A.G.			
.....			
Ferdinandstrasse Immobilien A.G.			
.....			
Finadis Participation S.A.			
.....			
Food Service Group S.A.			
.....			
Gicef S.A. Holding			
.....			

Food Service Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 80.990.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 19 décembre 2007 que Monsieur Philip Prescott a démissionné de son mandat d'administrateur à compter du 14 décembre 2007.

L'adresse professionnelle de Delphine Tempé, administrateur de la Société, née le 15 février 1971 à Strasbourg, France et de Stef Oostvogels, administrateur, né le 21 avril 1962 à Bruxelles, Belgique est désormais la suivante: 291, route d'Arlon, L-2016 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008032078/1035/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06867. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

OCM Luxembourg Spirits Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 256.200,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 118.872.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of January.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of OCM LUXEMBOURG SPIRITS HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 118.872 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on August 21, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1769 of September 21, 2006. The articles of association of the Company (the Articles) have been most recently amended pursuant to a deed of the undersigned notary on January 31, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1007 of May 30, 2007.

The Meeting was opened at 5.00 p.m. with Mr. Justin Bickle, company director, residing professionally in London, in the chair,

Who appointed as secretary Mr. Jean-Pierre Baccus, company director, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elected, as scrutineer, Mr. Szymon Dec, company director, residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. that the agenda of the Meeting was as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Acknowledgement and approval of the transfer of 831 (eight hundred and thirty-one) A Ordinary Shares and 96 (ninety-six) C Ordinary Shares from OCM LUXEMBOURG EPOF S.à r.l. to OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l.;
3. Proposal to create new classes of shares, namely class A1 ordinary shares of the Company (the A1 Ordinary Shares), class D ordinary shares of the Company (the D Ordinary Shares), class E ordinary shares of the Company (the E Ordinary Shares), class F ordinary shares of the Company (the F Ordinary Shares) and class G ordinary shares of the Company (the G Ordinary Shares), each having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro), which A1 Ordinary Shares, D Ordinary Shares, E Ordinary Shares, F Ordinary Shares and G Ordinary Shares of the Company will have such rights and features as set out in the articles of association of the Company (the Articles) as they are proposed to be restated in item 7. of the agenda;
4. Proposal to increase the share capital of the Company by an amount of up to EUR 102,400 (one hundred and two thousand four hundred Euro) so as to bring the share capital of the Company to EUR 260,800 (two hundred and sixty thousand eight hundred Euro), by way of the creation and issuance of (i) 3,912 (three thousand nine hundred and twelve) new A1 Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, (ii) up to 44 (forty-four) new B

Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, (iii) up to 140 (one hundred and forty) new F Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, in consideration for payments in kind;

5. Subscription for and payment of the share capital increase set out in item 4. above;

6. Re-designation of (i) 80 (eighty) C Ordinary Shares held by Mr. Neil Everitt into 80 (eighty) G Ordinary Shares and of (ii) 128 (one hundred and twenty-eight) C Ordinary Shares held by CAELYN LIMITED into 128 (one hundred and twenty-eight) E Ordinary Shares;

7. Full restatement of the Articles (without any amendment to the corporate object clause);

8. Acknowledgement and approval of the transfer of 1,340 (one thousand three hundred and forty) A1 ordinary shares of the Company from OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l. to OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l.;

9. Recording of the shareholdings in the Company following resolutions on the agenda items noted above; and

10. Amendment of the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the books and registers of the Company.

II. that a convening notice for the Meeting had been served on January 15, 2008 to all such shareholders having not informed the Company of their intention to waive the convening notices at the Meeting and that (i) 5,786 (five thousand seven hundred and eighty-six) A Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, (ii) 214 (two hundred and fourteen) B Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each and (iii) 336 (three hundred and thirty-six) C Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, representing 100% (one hundred per cent) of the share capital of the Company of EUR 158,400 (one hundred and fifty-eight thousand four hundred Euro) were represented at the Meeting;

III. that the proxies of the shareholders represented and the number of their shares were shown on an attendance list, signed by the representatives of the shareholders and by the bureau of the Meeting, which would remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities; and

IV. that the Meeting was regularly constituted and could validly deliberate on the items of the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, took the following resolutions; the shareholder MAPLESTEAD LIMITED voting against:

First resolution

The Meeting acknowledged that the shareholders of the Company being present or represented at the Meeting have waived the convening notices to the Meeting.

Second resolution

The Meeting acknowledged and approved, to the extent necessary, the transfer of 831 (eight hundred and thirty-one) A Ordinary Shares and 96 (ninety-six) C Ordinary Shares from OCM LUXEMBOURG EPOF S.à r.l. to OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l, it being understood that such a transfer was already approved by the general meeting of shareholders on January 23, 2008 for the purpose of article 189 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915, as amended.

Third resolution

The Meeting resolved to create new classes of shares, namely class A1 ordinary shares of the Company (the A1 Ordinary Shares), class D ordinary shares of the Company (the D Ordinary Shares), class E ordinary shares of the Company (the E Ordinary Shares), class F ordinary shares of the Company (the F Ordinary Shares) and class G ordinary shares of the Company (the G Ordinary Shares), each having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro), and in each case having such rights and features as set out in the articles of association of the Company as they will be restated pursuant to the Seventh Resolution set out below (the Articles).

Fourth resolution

The Meeting resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 97,800 (ninety-seven thousand eight hundred Euro) so as to bring the share capital of the Company to EUR 256,200 (two hundred and fifty-six thousand two hundred Euro), by way of the creation and issuance of 3,912 (three thousand nine hundred and twelve) new A1 Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each in consideration for payments in kind.

The Meeting noted that no B Ordinary Shares and no F Ordinary Shares will be created and issued as of the date hereof and resolved to postpone such resolutions to a next general meeting of the shareholders of the Company to be held in due course.

Fifth resolution

The Meeting approved and accepted the subscription and payment for the 3,912 (three thousand nine hundred and twelve) new A1 Ordinary Shares as set out below and further acknowledged that those existing shareholders who/which were not at this time subscribing for the newly issued shares had been offered and had not taken up their preferential subscription rights in respect of such issue.

Intervention - Subscription - Payment

1. Thereupon, OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l. (POF IV), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the Luxembourg laws, having its registered office at 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 121.748 and represented by Justin Bickle and Szymon Dec, managers, declared that it subscribed to the increase of the share capital of the Company with respect to the issue of 1,917 (one thousand nine hundred and seventeen) A1 Ordinary Shares, of EUR 47,925 (forty-seven thousand nine hundred twenty-five Euro) in aggregate nominal value and it fully paid up those shares by making a contribution in kind consisting of 11,713,255 (eleven million seven hundred thirteen thousand two hundred fifty-five) convertible equity certificates having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each issued by OCM LUXEMBOURG SPIRITS TOPCO S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the Luxembourg laws, having its registered office at 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 127.874 (SPIRITS).

The said contribution in kind made by POF IV to the Company was valued at EUR 9,801,621 (nine million eight hundred one thousand six hundred twenty-one Euro) of which EUR 47,925 (forty-seven thousand nine hundred twenty-five Euro) was to be allocated to the nominal share capital account of the Company and the remaining EUR 9,753,696 (nine million seven hundred fifty-three thousand six hundred ninety-six Euro) was to be allocated to the A1 Ordinary Share premium account of the Company.

2. Thereupon, OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l. (EPOF A), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the Luxembourg laws, having its registered office at 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and represented by Justin Bickle and Szymon Dec, managers, declared that it subscribed to the increase of the share capital of the Company with respect to the issue of 655 (six hundred and fifty-five) A1 Ordinary Shares, of EUR 16,375 (sixteen thousand three hundred and seventy-five Euro) in aggregate nominal value and it fully paid up those shares by making a contribution in kind consisting of 4,002,176 (four million two thousand one hundred and seventy-six) convertible equity certificates having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each issued by SPIRITS.

The said contribution in kind made by EPOF A to the Company was valued at EUR 3,349,015 (three million three hundred and forty-nine thousand and fifteen Euro) of which EUR 16,375 (sixteen thousand three hundred and seventy-five Euro) was to be allocated to the nominal share capital account of the Company and the remaining EUR 3,332,640 (three million three hundred and thirty-two thousand six hundred and forty Euro) was to be allocated to the A1 Ordinary Share premium account of the Company.

3. Thereupon, OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l. (POF IV A), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the Luxembourg laws, having its registered office at 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 131.099 and represented by Justin Bickle and Szymon Dec, managers, declared that it subscribed to the increase of the share capital of the Company with respect to the issue of 1,340 (one thousand three hundred and forty) A1 Ordinary Shares, of EUR 33,500 (thirty three thousand five hundred Euro) in aggregate nominal value and it fully paid up those shares by making a contribution in kind consisting of 8,187,674 (eight million one hundred and eighty-seven thousand six hundred and seventy-four) convertible equity certificates having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each issued by SPIRITS.

The said contribution in kind made by POF IV A to the Company was valued at EUR 6,851,420 (six million eight hundred and fifty-one thousand four hundred and twenty Euro) of which EUR 33,500 (thirty three thousand five hundred Euro) was to be allocated to the nominal share capital account of the Company and the remaining EUR 6,817,920 (six million eight hundred and seventeen thousand nine hundred and twenty Euro) was to be allocated to the A1 Ordinary Share premium account of the Company.

Further, it was evidenced by a certificate dated as of the date of this deed and issued jointly by the management of EPOF A, POF IV, POF IV A and the Company that:

«1. OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l., OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l. and OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l. were together the owners of all the issued convertible equity certificates of OCM LUXEMBOURG SPIRITS TOPCO S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the Luxembourg laws, having its registered office at 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.874 (SPIRITS) in a global nominal amount of EUR 34,056,343 (thirty-four million fifty-six thousand three hundred and forty-three Euro) (the CECs), of which CECs with a market value of EUR 20,002,056 (twenty million two thousand fifty six Euro) were to be contributed in respect of the issue of A1 Ordinary Shares by OCM LUXEMBOURG SPIRITS HOLDINGS S.à r.l.

2. The CECs were all subscribed and paid for.

3. OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l., OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l. and OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l. were together solely entitled to the CECs and possessed the power to dispose of the CECs.

4. None of the CECs were encumbered with any pledge or usufruct, there existed no right to acquire any pledge or usufruct on the CECs and none of the CECs were subject to any attachment.

5. There existed no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may have been entitled to demand that one or more of the CECs be transferred to him.

6. The CECs were freely transferable to the Company.

7. All formalities required in Luxembourg subsequent to the contribution in kind of the CECs would be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.

8. On January 23, 2008, based on generally accepted accounting principles, the fair market value of the part of the CECs to be contributed for the issuance of A1 Ordinary Shares and relating share premium was at least EUR 20,002,056 (twenty million two thousand fifty six Euro) and since the valuation had been made no material changes had occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.

9. Following completion of the 3 contribution agreements dated as of the date hereof, the Company would be the full owner of 34,056,343 (thirty-four million fifty-six thousand three hundred and forty-three) CECs issued by SPIRITS having a nominal value of EUR 1 each.»

The said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Sixth resolution

The Meeting resolved not to re-designate (i) 80 (eighty) C Ordinary Shares held by Mr. Neil Everitt into 80 (eighty) G Ordinary Shares and (ii) 128 (one hundred and twenty-eight) C Ordinary Shares held by CAELYN LIMITED into 128 (one hundred and twenty-eight) E Ordinary Shares and resolved to postpone such resolutions to a next general meeting of the shareholders of the Company to be held in due course.

Seventh resolution

As a consequence of the preceding resolutions, and pursuant to the will of the shareholders to restate the Articles to readjust rights and obligations among shareholders, the Meeting resolved to fully restate the Articles, so that they shall henceforth read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name.

1.1 There hereby exists a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name OCM LUXEMBOURG SPIRITS HOLDINGS S.à r.l. (hereafter the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereinafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereinafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 256,200 (two hundred and fifty-six thousand two hundred Euro) represented by 10,248 (ten thousand two hundred forty-eight) shares, having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, divided into:

(i) 5,786 (five thousand seven hundred and eighty-six) class A ordinary shares of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the «A Ordinary Shares»);

(i) 3,912 (three thousand nine hundred and twelve) class A1 ordinary shares of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the «A1 Ordinary Shares»);

(iii) 214 (two hundred and fourteen) class B ordinary shares of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the «B Ordinary Shares»);

(iv) 336 (three hundred and thirty-six) class C ordinary shares of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the «C Ordinary Shares»).

The Company may also create and issue (i) class D ordinary shares (in case of plurality the D Ordinary Shares and individually a D Ordinary Share), (ii) class E ordinary shares (in case of plurality the E Ordinary Shares and individually a E Ordinary Share), (iii) class F ordinary shares (in case of plurality the F Ordinary Shares and individually a F Ordinary Share) and (iii) class G ordinary shares (in case of plurality the G Ordinary Shares and individually a G Ordinary Share) having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

The holders of the Shares are together referred to the Shareholders. Each Share entitles its holder to one vote.

5.2. The A Ordinary Shares, A1 Ordinary Shares, the B Ordinary Shares, the C Ordinary Shares, the D Ordinary Shares, the E Ordinary Shares, the F Ordinary Shares and the G Ordinary Shares are hereinafter referred to collectively, irrespective of class, as the «Shares» and individually and irrespective of class, each as a «Share».

5.3. The share capital of the Company may be increased or reduced on one or more occasions by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.2. Shares are only transferable in accordance with the terms of any agreements which may be entered into between the Company and some or all of the Members as amended, supplemented, adhered to or restated from time to time (the «Investment Agreements»).

6.3. On a Return of Capital, the Surplus Assets shall be applied as follows:

6.3.1. the B Ordinary Shareholders shall receive (and as between them pro rata to the number of B Ordinary Shares held by them) an amount equal to B Proportion x Surplus Assets;

6.3.2. each C Ordinary Shareholder shall receive an amount equal to that proportion of C Distribution Share as the C Ordinary Shares held by it bears to the total number of C Ordinary Shares in issue at the relevant time;

6.3.3. each D Ordinary Shareholder shall receive an amount equal to that proportion of D Distribution Share as the D Ordinary Shares held by it bears to the total number of D Ordinary Shares in issue at the relevant time;

6.3.4. each E Ordinary Shareholder shall receive an amount equal to that proportion of E Distribution Share as the E Ordinary Shares held by it bears to the total number of E Ordinary Shares in issue at the relevant time;

6.3.5. each F Ordinary Shareholder shall receive an amount equal to that proportion of F Distribution Share as the F Ordinary Shares held by it bears to the total number of F Ordinary Shares in issue at the relevant time;

6.3.6. each G Ordinary Shareholder shall receive an amount equal to that proportion of G Distribution Share as the G Ordinary Shares held by it bears to the total number of G Ordinary Shares in issue at the relevant time; and

6.3.7. the Surplus Assets remaining after the operation of Articles 6.3.1 to 6.3.6 (the «Remainder») shall be split between the A Ordinary Shareholders and the A1 Ordinary Shareholders as follows:

6.3.7.1. the A Ordinary Shareholders shall receive (and as between them pro rata to the number of A Ordinary Shares held by them) an amount equal to (Relative A Percentage x Remainder) +/- the Equalisation Amount;

6.3.7.2. the A1 Ordinary Shareholders shall receive (and as between them pro rata to the number of A1 Ordinary Shares held by them) an amount equal to $(\text{Relative A1 Percentage} \times \text{Remainder}) \pm$ the Equalisation Amount (so that where the Equalisation Amount is an addition to the amount to be distributed pursuant to Article 6.3.7.1, that amount shall be subtracted from the amount to be distributed pursuant to this Article 6.3.7.2 and vice versa).

6.4. Where the Equalisation Amount is an addition to the amount to be distributed pursuant to Article 6.3.7.1 and is greater than the amount that would be distributed pursuant to Article 6.3.7.2 disregarding any adjustment by reference to the Equalisation Amount (the difference being the «Shortfall»), the Equalisation Amount adjustment shall be given effect to to the maximum extent possible pursuant to Article 6.3.7 and in addition the A1 Ordinary Shareholders shall make a payment to the A Ordinary Shareholders equal to the Shortfall (the payment to be made by the A1 Ordinary Shareholders pro rata to their holding of A1 Ordinary Shares and received by the A Ordinary Shareholders pro rata to their holding of A Ordinary Shares).

6.5. On any occasion on which the OAKTREE Members sell any A Ordinary Shares or A1 Ordinary Shares other than as a permitted transfer within the terms of the Investment Agreements the consideration for that sale shall be split between the Ordinary Shareholders (other than the B Ordinary Shareholders) as if the proceeds were Surplus Assets being distributed pursuant to Articles 6.3.2 to 6.3.7 on an own share purchase provided that the definitions that are relevant for the operation of those Articles shall be amended as follows:-

6.5.1. the Notional Polish Distribution shall mean that part of the consideration for the sale that is attributable to the value of the Polish Business;

6.5.2. the Notional US Distribution shall mean that part of the consideration for the sale that is attributable to the value of the US Business; and

6.5.3. the Notional OAKTREE Distribution shall mean the consideration that would have been received by the OAKTREE Members on the relevant sale of the A Ordinary Shares and/or A1 Ordinary Shares disregarding the operation of this Article 6.5.

6.6. Where Members holding a class of Incentive Shares would be entitled to part of the consideration for the sale on the basis set out in Article 6.5, the OAKTREE Members and the holders of the relevant class or classes of Incentive Shares shall procure the purchase of a number of Incentive Shares of such class or classes from such Shareholders (i) equal to the number of shares of the relevant class of Incentive Shares that would be bought back if the payment of the consideration were a distribution on a Return of Capital by own share purchase (see Article 6.12 below); (ii) pro rata to the number of shares of the relevant class of Incentive Shares held by them; and (iii) out of the proceeds that would otherwise have been paid for A Ordinary Shares or A1 Ordinary Shares. The consideration shall be split between holders of the relevant class of Incentive Share pro rata to the number of Incentive Shares of that class transferred by them. No transfer of A Ordinary Shares or A1 Ordinary Shares shall be registered unless and until a purchase of Incentive Shares has been made, where required, in accordance with this Article 6.6.

6.7. Whenever Incentive Shares are bought back or sold pursuant to Articles 6.3 or 6.6 such shares shall be cancelled.

6.8. At any time when the A Ordinary Shareholders and the A1 Ordinary Shareholders have transferred all of their Shareholder Instruments other than as a permitted transfer within the terms of the Investment Agreements and subject to the operation of Articles 6.5 and 6.6 in relation to such transfers, the Incentive Shares shall be cancelled for no consideration.

6.9. Where the OAKTREE Members sell any Shareholder Instruments other than as a permitted transfer within the terms of the Investment Agreement, these Articles will be amended so that (i) the Shareholder Instruments transferred are redesignated as a new class; (ii) distributions and proceeds received in respect of the Shareholder Instruments transferred after their transfer are not taken into account in determining the entitlements of the Incentive Shares and (ii) the Shares transferred will not bear the cost of the Incentive Shares thereafter.

6.10. Where there is a related sale or redemption of CECs and/or PECs by or to the OAKTREE Members in connection with an Exit Event, that sale or redemption shall be treated for the purposes of Articles 6.3 and 6.5 as having completed prior to the Exit Event in question and will, therefore, be included in the relevant definitions of prior distributions.

6.11. Where a Return of Capital takes the form of an own share purchase, the aggregate number of A Ordinary Shares, A1 Ordinary Shares and B Ordinary Shares to be bought back shall be determined by the Company on the basis of the amount of the relevant Return of Capital and the value of the Company after the relevant Return of Capital and shall involve the buy back of A, A1 and B Ordinary Shares pro rata to the number of shares of each class in issue and as between the shareholders of each class pro rata to the number of shares of each class held by them.

6.12. The number of Incentive Shares of a class to be bought back on a Return of Capital by own share purchase pursuant to Article 6.3 shall be such proportion of the Incentive Shares of that class as is equal to the proportion that the number of A Ordinary Shares and/or A1 Ordinary Shares being bought back on the relevant Return of Capital bears to the total number of A Ordinary Shares and A1 Ordinary Shares in issue immediately prior to the Return of Capital (or the closest number to that number so that when such number of shares is bought back from the holders of that class pro rata to the number of shares of that class held by them before the buy back, the number of shares bought back from each holder is a whole number of shares) provided that, where the Return of Capital follows the complete sale of the Polish Business or the US Business, all of the remaining C Ordinary Shares or, as the case may be, D Ordinary Shares

shall be bought back. Shares of a class of Incentive Shares shall be bought back from each holder of that class pro rata to the number of shares of that class held by them.

6.13. For the purposes of this Article 6, the part of the Surplus Assets which arise from the sale of all or part of the Polish Business or the US Business, the proceeds received by the OAKTREE Members on the sale of Shareholder Instruments which are attributable to the value of the Polish Business or the US Business and the value of any asset at any relevant time shall be determined by the OAKTREE Members and, where relevant, acting on advice from the lead investment adviser advising the OAKTREE Members and/or the Company in respect of the relevant sale.

6.14. Distributions by the Company other than of the type included in the definition of Return of Capital shall be divided between the A Ordinary Shareholders, the A1 Ordinary Shareholders and the B Ordinary Shareholders pro rata to the number of A Ordinary Shares, A1 Ordinary Shares and B Ordinary Shares held by them.

6.15. To the extent that Incentive Shares are held by any of the OAKTREE Members such Incentive Shares shall be disregarded for the purposes of this Article 6 so that such shares do not carry any entitlement to distributions and shall not be treated as being in issue (including for the purposes of the definitions in Article 6.24) in determining the distributions and/or proceeds to be received by other holders of Incentive Shares. For the avoidance of doubt, nothing in this Article 6.15 shall affect the voting rights attaching to such Incentive Shares which shall be exercisable by the OAKTREE Members.

6.16. To the extent that Incentive Shares are forfeited from a Member pursuant to the Investment Agreements after distributions have been made in respect of such Shares, in determining the amount of any subsequent distribution in respect of such class of Incentive Shares, the prior distributions treated as made in respect of such class of Incentive Shares for the purposes of the relevant definition of Distribution Share shall be reduced to reflect the extent to which such prior distributions could fairly be said to relate to the shares so forfeited.

6.17. References in this Article 6 to A, A1 or B CECs or PECs are references to the CECs and/or PECs subscribed for by a Member at the same time it (or the original subscriber, if different) subscribed for A Ordinary Shares or A1 Ordinary Shares or B Ordinary Shares, as the case may be.

6.18. When the OAKTREE Members make any additional investment in the Company on or after the Merger Date, the OAKTREE Members may, by notice in writing at that time to the E Ordinary Shareholders, the F Ordinary Shareholders and the G Ordinary Shareholders, determine that such investment is a ring-fenced investment and in such circumstances the provisions of this Article 6 will be amended such that the cost of such investment and the profits from such investment are not taken into account in determining the amounts received by the E Ordinary Shareholders, the F Ordinary Shareholders and the G Ordinary Shareholders (including that such additional investment does not reduce their E Percentage, F Percentage or G Percentage).

6.19. In respect of any additional investment in the Company or a subsidiary on or after the Merger Date, the OAKTREE Members may, by notice in writing to the holders of one or more classes of Incentive Shares, determine that such investment shall not be treated as Additional Investment for the purposes of the definitions of C Percentage, D Percentage, E Percentage, F Percentage and/or G Percentage in which case such additional investment shall be treated as Original Investment.

6.20. Any investments by OAKTREE Members which they determine to be in the nature of bridging finance or loan and which is repaid within 18 months of advance shall not be taken into account for the purposes of this Article 6.

6.21. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.22. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law.

6.23. The Company may redeem its own Shares in accordance with the provisions of the Investment Agreement within the limits set forth by the Law.

6.24. For the purposes of this Article 6, the following words and expressions shall have the following meanings:

A Ordinary Shareholder shall mean a Member who holds A Ordinary Shares;

A1 Ordinary Shareholder shall mean a Member who holds A1 Ordinary Shares;

B Ordinary Shareholder shall mean a Member who holds B Ordinary Shares;

B Proportion shall mean the proportion which the total number of B Ordinary Shares in issue bears to the total number of A Ordinary Shares, A1 Ordinary Shares and B Ordinary Shares in issue at the relevant time;

C Denominator shall mean 3,200 reduced on each occasion on which C Ordinary Shares are cancelled pursuant to Article 6.7 when the C Denominator shall be reduced by the following amount: $CD \times (A/B)$ where CD is the C Denominator immediately before the share cancellation in question, A is the number of C Ordinary Shares subject to that particular cancellation and B is the number of C Ordinary Shares in issue prior to that cancellation;

C Distribution Share shall mean an amount equal to

$$\frac{C \text{ Percentage} \times \text{Shareholding}}{C \text{ denominator}} \times (\text{Prior Polish Distributions} + \text{Notional Polish Distribution} - \text{Polish Cost}) - \text{Prior C Distributions}$$

(provided that if the result is a negative number then it shall be deemed to be zero);

CECs shall mean convertible equity certificates issued by the Company;

C Ordinary Shareholder shall mean a Member who holds C Ordinary Shares;

C Percentage shall mean 100 to be reduced on an Exit Event occurring after the Company (directly or indirectly) has made investments in Polish BIDCO after the Merger Date which increase Polish Cost («Additional Investment»).

In the event of Additional Investment, the C Percentage shall be reduced for the purposes of any subsequent Exit Event to $A/B \times 100$ where A equals the amount of profits up to and including that Exit Event that relate to Original Investment and B equals the total profits up to and including that Exit Event that relate to Original Investment and Additional Investment (in both cases, determined as set out below).

On an Exit Event, profits shall be deemed to relate to Original Investment or to Additional Investment on the following basis:

(i) an amount equal to Prior Polish Distributions less Polish Cost (in both cases, immediately before the Additional Investment) plus the OAKTREE Proportion of the market value of the Company's direct or indirect investments in Polish BIDCO at that time shall be allocated to Original Investment;

(ii) an amount equal to Prior Polish Distributions less Polish Cost (in both cases, at the time of the Exit Event) plus the OAKTREE Proportion of the market value of the Company's direct or indirect investments in Polish BIDCO at that time less the amount referred to in (i) above shall be allocated between Original Investment and Additional Investment pro rata to the respective market values of the Shareholder Instruments representing Original Investment and Additional Investment at the date of Additional Investment; and

(iii) where there is more than one Additional Investment, the above provisions shall apply separately to each Additional Investment.

D Denominator shall mean 500 reduced on each occasion on which D Ordinary Shares are cancelled pursuant to Article 6.7 when the D Denominator shall be reduced by the following amount: $DD \times (A/B)$ where DD is the D Denominator immediately before the share cancellation in question, A is the number of D Ordinary Shares subject to that particular cancellation and B is the number of D Ordinary Shares in issue prior to that cancellation;

D Distribution Share shall mean an amount equal to

$$\left(\frac{\text{D Percentage} \times \text{Shareholding}}{\text{D Denominator}} \right) \times (\text{Prior US Distributions} + \text{Notional US Distribution} - \text{US Cost}) - \text{Prior D Distributions}$$

100

(provided that if the result is a negative number then it shall be deemed to be zero);

D Ordinary Shareholder shall mean a Member who holds D Ordinary Shares;

D Percentage shall mean 100 to be reduced on an Exit Event occurring after the Company (directly or indirectly) has made additional investments in US BIDCO and its subsidiaries which increase US Cost above €18.5 million («Additional Investment») (with the investment which takes US Cost over €18.5 million being treated as Original Investment to the extent it increased US Cost to €18.5 million and as Additional Investment to the extent it increased US Cost above €18.5 million).

In the event of Additional Investment, the D Percentage shall be reduced for the purposes of any subsequent Exit Event to $A/B \times 100$ where A equals the amount of profits up to and including that Exit Event that relate to Original Investment and B equals the total profits up to and including that Exit Event that relate to Original Investment and Additional Investment (in both cases, determined as set out below).

On an Exit Event, profits shall be deemed to relate to Original Investment or to Additional Investment on the following basis:

(i) an amount equal to Prior US Distributions less US Cost (in both cases, immediately before the Additional Investment) plus the OAKTREE Proportion of the market value of the Company's investments in US BIDCO at that time shall be allocated to Original Investment;

(ii) an amount equal to Prior US Distributions less US Cost (in both cases, at the time of the Exit Event) plus the OAKTREE Proportion of the market value of the Company's investments in US BIDCO at that time less the amount referred to in (i) above shall be allocated between Original Investment and Additional Investment pro rata to the respective market values of the Shareholder Instruments representing Original Investment and Additional Investment at the date of Additional Investment; and

(iii) where there is more than one Additional Investment, the above provisions shall apply separately to each Additional Investment;

E Denominator shall mean 12,800 reduced on each occasion on which E Ordinary Shares are cancelled pursuant to Article 6.7 when the E Denominator shall be reduced by the following amount: $ED \times (A/B)$ where ED is the E Denominator immediately before the share cancellation in question, A is the number of E Ordinary Shares subject to that particular cancellation and B is the number of E Ordinary Shares in issue prior to that cancellation;

E Distribution Share shall mean an amount equal to

$$\left(\frac{\text{E Percentage} \times \text{Shareholding}}{\text{E Denominator}} \right) \times (\text{Prior Distributions} - \text{Prior B Distributions} + \text{Notional OAKTREE Distribution} - \text{OAKTREE Subscription Amount}) - \text{Prior E Distributions}$$

100

(provided that if the result is a negative number then it shall be deemed to be zero);

E Ordinary Shareholder shall mean a Member who holds E Ordinary Shares;

E Percentage shall mean 100 to be reduced on an Exit Event occurring after the Members have made investments in the Company after the Merger Date («Additional Investment»).

In the event of Additional Investment, the E Percentage shall be reduced for the purposes of any subsequent Exit Event to $A/B \times 100$ where A equals the amount of profits up to and including that Exit Event that relate to Original Investment and B equals the total profits up to and including that Exit Event that relate to Original Investment and Additional Investment (in both cases, determined as set out below).

On an Exit Event, profits shall be deemed to relate to Original Investment or to Additional Investment on the following basis:

(i) an amount equal to Prior Distributions plus the market value of the Shareholder Instruments immediately before the Additional Investment less the Subscription Amount immediately before the Additional Investment shall be allocated to Original Investment;

(ii) an amount equal to Prior Distributions plus the market value of the Shareholder Instruments less the Subscription Amount (in all cases, immediately before the Exit Event) less the amount referred to at (i) above shall be allocated between Original Investment and Additional Investment pro rata to the respective market values of the Shareholder Instruments representing Original Investment and Additional Investment at the date of Additional Investment; and

(iii) where there is more than one Additional Investment, the above provisions shall apply separately to each Additional Investment.

Equalisation Amount shall mean such adjustment as will ensure that the amount distributed pursuant to Article 6.3.7.1 will when aggregated with Prior A Distributions equal the Notional A Percentage \times (Prior A Distributions + Notional A Distribution + Prior A1 Distributions + Notional A1 Distribution);

Exit Event shall mean a Return of Capital or sale of A Ordinary Shares or A1 Ordinary Shares to which the provisions of Articles 6.3 or 6.5 apply;

F Denominator shall mean 8,000 reduced on each occasion on which F Ordinary Shares are cancelled pursuant to Article 6.7 when the F Denominator shall be reduced by the following amount: $FD \times (A/B)$ where FD is the F Denominator immediately before the share cancellation in question, A is the number of F Ordinary Shares subject to that particular cancellation and B is the number of F Ordinary Shares in issue prior to that cancellation;

F Distribution Share shall mean an amount equal to

$$\left(\frac{\text{F Percentage} \times \text{Shareholding}}{\text{F Denominator}} \right) \times (\text{Prior Distributions} - \text{Prior B Distributions} + \text{Notional OAKTREE Distribution} - \text{OAKTREE Merger Amount} - \text{OAKTREE Post-Merger Amount} - \text{F Hurdle Amount}) - \text{Prior F Distributions}$$

100

(provided that if the result is a negative number then it shall be deemed to be zero);

F Hurdle Amount shall mean the amount which results from assuming that (i) the OAKTREE Merger Amount had been deposited in a bank account on the Merger Date; (ii) an amount equal to any OAKTREE Post-Merger Amount is deposited in the bank account as and when invested (iii) the balance from time to time on the account attracts a rate of interest of 8.5 per cent per annum and such interest is credited to the account on each anniversary of the Merger Date and immediately before an Exit Event and the final withdrawal; and (iv) amounts are withdrawn from that bank account (without any penalties being incurred) in the amount of and simultaneously with any proceeds or distributions that are received by the OAKTREE Members in respect of their Shareholder Instruments. At the Exit Event in question (or, if earlier, the time when the balance of this bank account would be reduced to zero), the total amount of interest that would have been credited to such bank account at that time shall be equal to the F Hurdle Amount.

F Ordinary Shareholder shall mean a Member who holds F Ordinary Shares;

F Percentage shall mean 100 to be reduced on an Exit Event occurring after the Members have made investments in the Company after the Merger Date («Additional Investment»).

In the event of Additional Investment, the F Percentage shall be reduced for the purposes of any subsequent Exit Event to $A/B \times 100$ where A equals the amount of profits from the Merger Date up to and including that Exit Event that relate to Original Investment and B equals the total profits from the Merger Date up to and including that Exit Event that relate to Original Investment and Additional Investment (in both cases, determined as set out below).

On an Exit Event, profits shall be deemed to relate to Original Investment or to Additional Investment on the following basis:

(i) an amount equal to Prior Distributions plus the market value of the Shareholder Instruments immediately before the Additional Investment less both the Merger Amount and the Post-Merger Amount immediately before the Additional Investment shall be allocated to Original Investment;

(ii) an amount equal to Prior Distributions plus the market value of the Shareholder Instruments less both the Merger Amount and the Post-Merger Amount (in all cases, immediately before the Exit Event) less the amount referred to at (i) above shall be allocated between Original Investment and Additional Investment pro rata to the respective market values of the Shareholder Instruments representing Original Investment and Additional Investment at the date of Additional Investment; and

(iii) where there is more than one Additional Investment, the above provisions shall apply separately to each Additional Investment;

G Denominator shall mean 3,200 reduced on each occasion on which G Ordinary Shares are cancelled pursuant to Article 6.7 when the G Denominator shall be reduced by the following amount: $GD \times (A/B)$ where GD is the G Denominator immediately before the share cancellation in question, A is the number of G Ordinary Shares subject to that particular cancellation and B is the number of G Ordinary Shares in issue prior to that cancellation;

G Distribution Share shall mean an amount equal to

$$\left(\frac{\text{G Percentage} \times \text{Shareholding}}{\text{G Denominator}} \right) \times (\text{Prior Distributions} - \text{Prior B Distributions} + \text{Notional OAKTREE Distribution} - \text{OAKTREE Subscription Amount}) - \text{Prior G Distributions}$$

100

(provided that if the result is a negative number then it shall be deemed to be zero);

G Ordinary Shareholder shall mean a Member who holds G Ordinary Shares;

G Percentage shall mean 100 to be reduced on an Exit Event after the Merger Date to reflect additional investments made by the Members in the Company after the Polmos Closing Date («Additional Investment»).

As a result of prior, and in the event of future, Additional Investment, the G Percentage shall be reduced for the purposes of any Exit Event after the Merger Date to $A/B \times 100$ where A equals the amount of profits up to and including that Exit Event that relate to Original Investment and B equals the total profits up to and including that Exit Event that relate to Original Investment and Additional Investment (in both cases, determined as set out below).

On an Exit Event, profits shall be deemed to relate to Original Investment or to Additional Investment on the following basis:

(i) an amount equal to Prior Distributions plus the market value of the Shareholder Instruments immediately before the Additional Investment less the Subscription Amount immediately before the Additional Investment shall be allocated to Original Investment;

(ii) an amount equal to Prior Distributions plus the market value of the Shareholder Instruments less the Subscription Amount (in all cases, immediately before the Exit Event) less the amount referred to at (i) above shall be allocated between Original Investment and Additional Investment pro rata to the respective market values of the Shareholder Instruments representing Original Investment and Additional Investment at the date of Additional Investment (and for these purposes, at the Merger Date, the ratio of the market value of the Shareholder Instruments representing Original Investment and the market value of the Shareholder Instruments representing Additional Investment shall be taken as being 30:70); and

(iii) where there is more than one Additional Investment, the above provisions shall apply separately to each Additional Investment;

Incentive Shares shall mean, collectively, the C Ordinary Shares, the D Ordinary Shares, the E Ordinary Shares, the F Ordinary Shares and the G Ordinary Shares;

Member shall mean a shareholder of the Company;

Merger Amount shall mean the market value of the Shareholder Instruments immediately after the Merger Date;

Merger Date shall mean the date of adoption of these Articles;

Notional A Distribution on the Return of Capital in question, Remainder multiplied by the Relative A Percentage;

Notional A1 Distribution on the Return of Capital in question, Remainder multiplied by the Relative A1 Percentage;

Notional A Percentage shall mean 29.823061%;

Notional OAKTREE Distribution shall mean the Surplus Assets on the relevant Return of Capital multiplied by the OAKTREE Proportion;

Notional Polish Distribution shall mean the Surplus Assets on the relevant Return of Capital which arise from or are attributable to the sale of all or part of the Polish Business multiplied by the OAKTREE Proportion;

Notional US Distribution shall mean such amount of the Surplus Assets on the relevant Return of Capital which arise from or are attributable to the sale of all or part of the US Business multiplied by the OAKTREE Proportion;

OAKTREE Members shall mean OCM LUXEMBOURG EPOF S.à r.l., OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l., OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l. and OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l. or any person designated by OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT L.P. who is an A Ordinary Shareholder or A1 Ordinary Shareholder;

OAKTREE Merger Amount shall mean the market value of the Shareholder Instruments representing the OAKTREE Subscription Amount immediately after the Merger Date;

OAKTREE Post-Merger Amount shall mean the OAKTREE Subscription Amount to the extent that the amounts are invested after the Merger Date;

OAKTREE Proportion shall mean the proportion which the total number of A Ordinary Shares and A1 Ordinary Shares in issue bears to the total number of A Ordinary Shares, A1 Ordinary Shares and B Ordinary Shares in issue at the relevant time;

OAKTREE Subscription Amount shall mean the aggregate amounts paid in cash or in kind by the OAKTREE Members for A Ordinary Shares, A1 Ordinary Shares, PECs, CECs up to and including the Exit Event in question together with the aggregate costs incurred by the OAKTREE Members in connection with Exit Events which have not been reimbursed by the Company;

Original Investment shall mean, for the purposes of the C Percentage calculation, the instruments in Polish BIDCO held by the Company immediately after the Merger Date;

shall mean, for the purposes of the D Percentage calculation, the instruments in US BIDCO in issue at the time when the US Cost reaches €18.5 million;

shall mean, for the purposes of the E Percentage and the F Percentage calculations, the Shareholder Instruments in the Company in issue immediately following the Merger Date; and

shall mean, for the purposes of the G Percentage and the G Percentage calculations, the Shareholder Instruments in the Company in issue immediately before the Merger Date;

PECs shall mean preferred equity certificates issued by the Company;

POLISH BIDCO POLMOS LUBLIN Sp. z o.o.;

Polish Business shall mean Polish BIDCO and the business carried on by Polish BIDCO and any subsidiary of Polish BIDCO;

Polish Cost shall mean the aggregate amount invested in the Company by the OAKTREE Members which were used by the Company either to invest in Polish BIDCO or pay deal costs related to such investment up to and including the Exit Event in question (not being reduced for any return of investment);

Polmos Closing Date 21 November 2006

Post-Merger Amount shall mean the Subscription Amount to the extent that the amounts are invested after the Merger Date;

Prior A Distributions shall mean the aggregate distributions and proceeds received by the A Shareholders in both cases in relation to their A Ordinary Shares, A PECs and A CECs up to but excluding the Exit Event in question (including any payment received pursuant to Article 6.4);

Prior A1 Distributions shall mean the aggregate distributions and proceeds received by the A1 Shareholders in both cases in relation to their A1 Ordinary Shares, A1 PECs and A1 CECs up to but excluding the Exit Event in question (less any payment made pursuant to Article 6.4);

Prior B Distributions shall mean the aggregate distributions and proceeds received by the B Shareholders in both cases in relation to their B Ordinary Shares, B PECs and B CECs up to but excluding the Exit Event in question;

Prior C Distributions shall mean the aggregate distributions and proceeds received by the C Ordinary Shareholders in respect of their C Ordinary Shares up to but excluding the Exit Event in question;

Prior D Distributions shall mean the aggregate distributions and proceeds received by the D Ordinary Shareholders in respect of their D Ordinary Shares up to but excluding the Exit Event in question;

Prior E Distributions shall mean the aggregate distributions and proceeds received by the E Ordinary Shareholders in respect of their E Ordinary Shares up to but excluding the Exit Event in question;

Prior F Distributions shall mean the aggregate distributions and proceeds received by the F Ordinary Shareholders in respect of their F Ordinary Shares up to but excluding the Exit Event in question;

Prior G Distributions shall mean the aggregate distributions and proceeds received by the G Ordinary Shareholders in respect of their G Ordinary Shares up to but excluding the Exit Event in question;

Prior Distributions shall mean the aggregate distributions and proceeds received by the Members in relation to their Shares, PECs and CECs up to but excluding the Exit Event in question;

Prior Polish Distributions shall mean an amount equal to the OAKTREE Proportion multiplied by the aggregate of (a) the distributions made by the Company to the extent the amounts distributed arose directly or indirectly from the Polish Business and (b) the other proceeds received by the Members from the sale of Shareholder Instruments to the extent such proceeds are attributable to the value of the Polish Business, in both cases up to but excluding the Exit Event in question;

Prior US Distributions shall mean an amount equal to the OAKTREE Proportion multiplied by the aggregate of (a) the distributions made by the Company to the extent the amounts distributed arose directly or indirectly from the US Business and (b) the other proceeds received by the Members from the sale of Shareholder Instruments to the extent such proceeds are attributable to the value of the US Business, in both cases up to but excluding the Exit Event in question;

Relative A Percentage shall mean the percentage which represents the number of A Ordinary Shares in issue relative to the aggregate number of A Ordinary Shares and A1 Ordinary Shares in issue at the relevant time;

Relative A1 Percentage shall mean the percentage which represents the number of A1 Ordinary Shares in issue relative to the aggregate number of A Ordinary Shares and A1 Ordinary Shares in issue at the relevant time;

Return of Capital shall mean the distribution of assets of the Company on a liquidation, reduction of capital, redemption or repurchase of shares or other mechanism of the Company for distributing assets to its shareholders in accordance with applicable law (other than a payment of a dividend) and the payment of a dividend where the dividend relates to proceeds of the disposal of all or a part of the business;

Shareholding shall mean, in respect of each class of Incentive Shares for the relevant definition of distribution share, the total number of shares of that class in issue at the relevant time;

Shareholder Instrument shall mean (i) any shares in the capital of the Company, (ii) any debt securities or any other instrument evidencing indebtedness issued by the Company or any of its subsidiaries to any Member, (iii) the CECs (iv) the PECs and (v) any instrument carrying rights to subscribe for or convert into such shares, debt securities or instruments;

Subscription Amount shall mean the aggregate amounts paid in cash or in kind by the Members for Shares, PECs or CECs up to and including the Exit Event in question;

Surplus Assets shall mean the assets of the Company which are distributed on the Return of Capital in question;

US BIDCO HERITAGE BRANDS, INC., a company incorporated in the State of Delaware, USA;

US Business shall mean US BIDCO and the business carried on by US BIDCO and any subsidiary of US BIDCO; and

US Cost shall mean the aggregate amount invested in the Company or OCM LUXEMBOURG SPIRITS TOPCO Sarl by the OAKTREE Members which were used by that company either to invest in US BIDCO or pay deal costs related to such investment up to and including the Exit Event in question (not being reduced for any return of investment).

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least three members appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of managers the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any three managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with Article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. All powers conferred by the Law or these Articles to the general meeting of shareholders shall be exercised by shareholders owning more than half of the total share capital.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or a scanned copy sent by e-mail.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the total share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

13.4. If there is more than one class of Shares and if the decision of the shareholders is such as to change the rights attached to one or more of such classes and, in particular the decision must be taken in compliance with the conditions as to attendance and majority laid down in these Articles with respect to each class of Shares.

13.5. The Company shall not issue any new A Ordinary Shares, A1 Ordinary Shares, B Ordinary Shares or New Shares unless it has made an offer to each person who holds B Ordinary Shares and who is not a «Compulsory Seller» (for the purposes of the Investment Agreements) to issue to him on the same or more favourable terms a number of B Ordinary Shares or New Shares which would result in his holding, as nearly as practicable, an equal proportion of, in aggregate nominal value, B Ordinary Shares and New Shares after the issue as his holding of such shares before the issue bears to the aggregate in nominal value of the A Ordinary Shares, A1 Ordinary Shares, B Ordinary Shares and New Shares in issue before the issue provided that, if the Company issues further Debt Instruments at or around the same time it issues A Ordinary Shares, A1 Ordinary Shares, B Ordinary Shares or New Shares, as a condition to acceptance of such offer such person shall be required to subscribe for such further Debt Instruments of the same type in the same proportion as the proportion to which he is entitled (pursuant to this Article 13.5) to subscribe for B Ordinary Shares or New Shares. The requirements of this Article 13.5 may be waived with the written consent of all of the holders of A Ordinary Shares, A1 Ordinary Shares and B Ordinary Shares other than any Party who is or has at any time been a Compulsory Seller. For the purposes of this Article: (i) «New Shares» shall mean any shares of a new class of share capital other than New Incentive Shares and (ii) «New Incentive Shares» shall mean any new class of incentive shares bearing a return which does not have a dilutive economic effect on the B Ordinary Shares, C Ordinary Shares, D Ordinary Shares, E Ordinary Shares, F Ordinary Shares or G Ordinary Shares.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in accordance with Article 6.3 of these Articles.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Eighth resolution

The Meeting resolved to acknowledge and, to the extent necessary, resolved to approve the transfer of 1,340 (one thousand three hundred and forty) A1 ordinary shares of the Company from OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l. to OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l..

Ninth resolution

The Meeting resolved to record that the shareholdings in the Company were, further to the increase in share capital, the re-designations and the transfers acknowledged and approved in the above resolutions, as follows:

OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l.	3,257 A1 Ordinary Shares
OCM LUXEMBOURG EPOF S.à r.l.	4,955 A Ordinary Shares
OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l.	831 A Ordinary Shares
	655 A1 Ordinary Shares
	96 C Ordinary Shares
Mr. Neil Everitt	120 B Ordinary Shares
	80 C Ordinary Shares
CAELYN LIMITED	47 B Ordinary Shares
	128 C Ordinary Shares
MAPLESTEAD LIMITED	47 B Ordinary Shares
	32 C Ordinary Shares
Total:	<u>10,248 shares</u>

Tenth resolution

The Meeting resolved to amend the books and registers of the Company in order to reflect the above changes and empowered and authorised any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the books and registers of the Company.

Objections

MAPLESTEAD LIMITED raises the following objections:

- the Chairman did not open the meeting
- the meeting was not properly convened
- it wants to see a valuation report for the contribution to capital of the CEC's

The Chairman responded that he did properly open the meeting; that the meeting was properly convened by way of registered notice, and that the valuation of the CEC's was carried out at fair market value.

MAPLESTEAD stated that the valuation was not presented to its, and that, based on verbal information which it obtained, the valuation is outdated. These allegations are refuted by the Chairman.

MAPLESTEAD also agrees that the valuation violates the rights of minority shareholders.

MAPLESTEAD furthermore objects to the fact that it only appears as the owner of thirty-two C ordinary shares instead of sixty-four C ordinary shares, as reflected in the minutes of the first extraordinary general meeting of the company held today.

MAPLESTEAD believes that there should be an independent valuation of the company. It was not presented by away the managers with any proceeds for valuation. Therefore, any merger carried out by the managers will be in bad faith and MAPLESTEAD reserves the right to legal action to the managers.

The Chairman responded that under Luxembourg Law there is no obligation to have an independent valuation and the Chairman asked MAPLESTEAD whether they had carried out their own valuation, a question to which MAPLESTEAD did not respond.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 110,000 (one hundred and ten thousand euro).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the Bureau, said members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de OCM LUXEMBOURG SPIRITS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.872 (la Société), constituée suivant acte de Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 21 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1769 du 21 septembre 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant, le 31 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1007 du 30 mai 2007.

L'Assemblée est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Justin Bickle, administrateur de société, demeurant professionnellement à Londres,

lequel a désigné comme secrétaire Monsieur Jean-Pierre Baccus, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée a choisi comme scrutateur Monsieur Szymon Dec, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et prié le notaire d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Reconnaissance et approbation du transfert de 831 (huit cent trente et une) Parts Sociales Ordinaires A et 96 (quatre-vingt-seize) Parts Sociales Ordinaires C de OCM LUXEMBOURG EPOF S.à r.l. à OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l.;
3. Proposition de créer des nouvelles classes de parts sociales, à savoir les parts sociales ordinaires de classe A1 de la Société (les Parts Sociales Ordinaires A1), les parts sociales ordinaires de classe D de la Société (les Parts Sociales Ordinaires D), les parts sociales ordinaire de classe E de la Société (les Parts Sociales Ordinaires E), les parts sociales ordinaires de classe F de la Société (les Parts Sociales Ordinaires F), les parts sociales ordinaires de classe G de la Société (les Parts Sociales Ordinaires G), ayant chacune une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros), ces Parts Sociales Ordinaires A1, Parts Sociales Ordinaires D, Parts Sociales Ordinaires E, Parts Sociales Ordinaires F, et Parts Sociales Ordinaires G, auront les droits et obligations tels que définis dans les statuts de la Société (les Statuts) tel qu'il est proposé de les modifier au point 7. de cet ordre du jour.
4. Proposition d'augmenter le capital social de la Société jusqu'à un montant de EUR 102.400 (cent deux mille quatre cents euros) afin de porter le capital social de la Société à EUR 260.800 (deux cent soixante mille huit cents euros) par la création et l'émission de (i) 3.912 (trois mille neuf cent douze) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune, (ii) jusqu'à 44 (quarante-quatre) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune, (iii) jusqu'à 140 (cent quarante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires F, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune, en contrepartie de paiements en nature;
5. Souscription et paiement de l'augmentation de capital social susmentionnée au point 4. ci-dessus;
6. Nouvelle désignation de (i) 80 (quatre-vingt) Parts Sociales Ordinaires C détenues par Neil Everitt en 80 (quatre-vingt) Parts Sociales Ordinaires G et (ii) 128 (cent vingt-huit) Parts Sociales Ordinaires C détenues par CAELYN LIMITED en 128 (cent vingt-huit) Parts Sociales Ordinaires E;
7. Refonte complète des Statuts (sans modification de la clause relative à l'objet social);

8. Reconnaissance et approbation du transfert de 1.340 (mille trois cent quarante) Parts Sociales Ordinaires A1 de la Société d'OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l. à OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l.,

9. Enregistrement de l'actionariat dans la Société suite aux résolutions des points de l'ordre du jour ci-dessus;

10. Modification des livres et registres de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des modifications ci-dessus dans les livres et registres de la Société.

II. que des convocations pour cette Assemblée ont été envoyées le 15 janvier 2008 à tous les associés n'ayant pas informé la Société de leur intention de renoncer aux formalités de convocation à l'Assemblée et que (i) 5.786 (cinq mille sept cent quatre-vingt-six) Parts Sociales Ordinaires A, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, (ii) 214 (deux cent quatorze) Parts Sociales Ordinaires B, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune et (iii) 336 (trois cent trente-six) Parts Sociales Ordinaires C, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, représentant 100% (cent pour cent) du capital social de la Société de EUR 158.400 (cent cinquante-huit mille quatre cents euros) sont représentées à l'Assemblée;

III. Que les procurations des associés représentés et le nombre de leurs parts apparaissent sur la feuille de présence, signée par les représentants des associés et par le bureau de l'Assemblée, et resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement; et

IV. Que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes, l'associé MAPLESTEAD LIMITED votant contre:

Première résolution

L'Assemblée a reconnu que les associés de la Société, étant présents ou représentés à l'Assemblée ont renoncé à toutes les convocations préalables.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé de reconnaître et d'approuver, pour autant que de besoin, le transfert de 831 (huit cent trente et une) Parts Sociales Ordinaires A et 96 (quatre-vingt-seize) Parts Sociales Ordinaires C de OCM LUXEMBOURG EPOF S.à r.l. à OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l., étant entendu que ce transfert a déjà été approuvé par l'assemblée générale des associés le 23 janvier 2008 pour les besoins de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé de créer des nouvelles classes de parts sociales de la Société, à savoir les parts sociales ordinaires de classe A1 de la Société (les Parts Sociales Ordinaires A1), parts sociales ordinaires de classe D de la Société (les Parts Sociales Ordinaires D), les parts sociales ordinaire de classe E de la Société (les Parts Sociales Ordinaires E), les parts sociales ordinaires de classe F de la Société (les Parts Sociales Ordinaires F), les parts sociales ordinaires de classe G de la Société (les Parts Sociales Ordinaires G), ayant chacune une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros), et dans chaque cas ayant les droits et obligations définis dans les statuts de la Société tels qu'ils seront reformulés en vertu de la Septième Résolution ci-dessous (les Statuts).

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 97.800 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cents euros) afin de porter le capital social de la Société à un montant de EUR 256.200 (deux cent cinquante-six mille deux cents euros) par l'émission de 3.912 (trois mille neuf cent douze) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune en contrepartie de paiements en nature.

L'Assemblée a noté qu'aucune Part Sociale Ordinaire B et aucune Part Sociale Ordinaire F seront créées ni émises à la date des présentes et a décidé de reporter ces résolutions à une prochaine assemblée générale des associés de la Société qui se tiendra en temps utile.

Cinquième résolution

L'Assemblée a décidé d'approuver et a accepté la souscription et le paiement des 3.912 (trois mille neuf cent douze) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A1 de la manière indiquée ci-dessous et a reconnu que les associés existants qui n'ont pas souscrit à ce moment aux nouvelles parts sociales émises se sont vus proposés et n'ont pas exercé leurs droits de souscription préférentielle relatifs à cette émission.

Intervention - Souscription - Libération

«1. OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l (POF IV) une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.748 et représentée par Justin Bickle et Szymon Dec, gérants, a déclaré souscrire à l'augmentation de capital de la Société concernant l'émission de 1.917 (mille neuf cent dix-sept) Parts Sociales Ordinaires A1 d'une valeur nominale totale de EUR 47.925 (quarante-sept mille neuf cent vingt-cinq euros) et a libéré entièrement ces parts sociales par un apport en nature se composant de 11.713.255 (onze millions sept cent treize mille deux cent cinquante-cinq) certificats de parts sociales convertibles (convertible equity certificates) ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacun émis par OCM LUXEMBOURG SPIRITS TOPCO S.à r.l., une société à responsabilité limitée de

droit luxembourgeois, ayant son siège social au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.874 (SPIRITS).

Ledit apport en nature fait par POF IV à la Société a été évalué à EUR 9.801.621 (neuf millions huit cent un mille six cent vingt-et-un euros) dont EUR 47.925 (quarante-sept mille neuf cent vingt-cinq euros) ont été affectés au compte capital social de la Société et EUR 9.753.696 (neuf millions sept cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-seize euros) ont été affectés au compte de prime d'émission des Parts Sociales A1 de la Société.

2. OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l (EPOF A) une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et représentée par Justin Bickle et Szymon Dec, gérants, a déclaré souscrire à l'augmentation de capital de la Société concernant l'émission de 655 (six cent cinquante-cinq) Parts Sociales Ordinaires A1 d'une valeur nominale totale de EUR 16.375 (seize mille trois cent soixante-quinze euros) et a libéré entièrement ces parts sociales par un apport en se composant de 4.002.176 (quatre millions deux mille cent soixante-seize) certificats de parts sociales convertibles (convertible equity certificates) ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacun émis par SPIRITS.

Ledit apport en nature fait par EPOF A à la Société a été évalué à EUR 3.349.015 (trois millions trois cent quarante-neuf mille quinze euros) dont EUR 16.375 (seize mille trois cent soixante-quinze euros) ont été affectés au compte capital social de la Société et EUR 3.332.640 (trois millions trois cent trente-deux mille six cent quarante euros) ont été affectés au compte de prime d'émission des Parts Sociales A1 de la Société.

3. OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l (POF IV A) une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.099 et représentée par Justin Bickle et Szymon Dec, gérants, a déclaré souscrire à l'augmentation de capital de la Société concernant l'émission de 1.340 (mille trois cent quarante) Parts Sociales Ordinaires A1 d'une valeur nominale totale de EUR 33.500 (trente-trois mille cinq cents euros) et a libéré entièrement ces parts sociales par un apport en nature se composant de 8.187.674 (huit millions cent quatre-vingt-sept mille six cent soixante-quatorze) certificats de parts sociales convertibles (convertible equity certificates) ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacun émis par SPIRITS.

Ledit apport en nature fait par POF IV A à la Société a été évalué à EUR 6.851.420 (six millions huit cent cinquante et un mille quatre cent vingt euros) dont EUR 33.500 (trente-trois mille cinq cents euros) ont été affectés au compte capital social de la Société et EUR 6.817.920 (six millions huit cent dix-sept mille neuf cent vingt euros) ont été affectés au compte de prime d'émission des Parts Sociales A1 de la Société.

Il a en outre été prouvé par un certificat daté à la date des présentes et émis conjointement par la gérance de EPOF A, POF IV, POF IV A et la Société que:

1. OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l, OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l et OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l étaient ensemble les propriétaires de l'entièreté des certificats de Parts Sociales convertibles émis par OCM LUXEMBOURG SPIRITS TOPCO S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.874 (SPIRITS) pour un montant total nominal de EUR 34.056.343 (trente-quatre millions cinquante-six mille trois cent quarante-trois euros) (les CECs) dont des CECs d'une valeur de marché de EUR 20.002.056 (vingt millions deux mille cinquante-six euros) ont été apportés pour l'émission des Parts Sociales Ordinaires A1 d'OCM LUXEMBOURG SPIRITS HOLDINGS S.à r.l.

2. Les CECs étaient tous souscrits et entièrement libérés.

3. OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l, OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l et OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l étaient conjointement seuls propriétaires des CECs et possédaient le pouvoir de disposer des CECs.

4. Aucun des CECs n'était nanti ou soumis à usufruit, il n'existait aucun droit d'acquérir un droit de nantissement ou usufruit sur les CECs et aucun CEC n'était soumis à un lien.

5. Il n'existait aucun droit de préemption ou aucun droit en vertu duquel une personne aurait pu avoir le droit de demander qu'un ou plusieurs CECs lui soit transféré(s).

6. Les CECs étaient librement cessibles à la Société.

7. Toutes les formalités requises au Luxembourg suite à l'apport en nature des CECs seraient effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant un tel apport en nature.

8. Au 23 janvier 2008, sur bases des principes comptables généralement acceptés, la valeur de marché de la partie des CECs devant être contribués en échange de l'émission des Parts Sociales A1 Ordinaires et de la prime d'émission afférente était d'au moins EUR 20.002.056 (vingt millions deux mille cinquante-six euros) et depuis l'évaluation aucun changement matériel n'est survenu qui aurait déprécié l'apport fait à la Société.

9. Suite à l'entrée en vigueur des 3 contrats d'apports datés à la date des présentes la Société serait le propriétaire unique de 34.056.343 (trente-quatre millions cinquante-six mille trois cent quarante-trois) CECs émis par SPIRITS ayant une valeur nominale de 1 EUR chacun.»

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, a été annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Sixième résolution

L'Assemblée a décidé de ne pas renommer 80 (quatre-vingt) Parts Sociales Ordinaires C détenues par Neil Everitt en 80 (quatre-vingt) Parts Sociales Ordinaires G et (ii) 128 (cent vingt-huit) Parts Sociales Ordinaires C détenues par CAE-LYN LIMITED en 128 (cent vingt-huit) Parts Sociales Ordinaires E et a décidé de reporter ces décisions à une assemblée générale des associés de la Société qui se tiendra en temps utile.

Septième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, et selon la volonté des associés de reformuler les Statuts pour réajuster les droits et obligations entre associés, l'Assemblée a décidé de procéder à une refonte des Statuts de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM LUXEMBOURG SPIRITS HOLDINGS S.à r.l. (ci-après la «Société»), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales dans sa version amendée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune sur décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance de la Société. Le siège social pourra en outre être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché du Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou autres classes de bureaux peuvent être établis au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger sur décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance de la Société. Si le gérant ou le conseil de gérance de la Société considère que des développements extraordinaires, de nature politique ou militaire, se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements risquent d'interférer avec les activités ordinaires de la Société à son siège social, ou avec la fluidité des communications entre ce siège et les personnels à l'étranger, alors le siège social pourra être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ce type de mesures temporaires n'exercera aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société constituée au Luxembourg.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet l'acquisition de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sortes de sociétés ou d'entreprises et la gestion de ces participations. La Société peut, en particulier, acquérir par souscription, achat et échange, ou encore par tout autre moyen, des valeurs, actions et autres titres de participation, obligations, obligations garanties, certificats de dépôt et autres instruments de dette ainsi que, plus généralement les valeurs et instruments financiers émis par une entité publique ou privée. Elle peut aussi participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut, en outre, investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter, quelle que soit la modalité d'emprunt, sauf par voie d'offre publique. Elle peut émettre, sous forme de placements privés uniquement, des effets, obligations et reconnaissances de dettes ainsi que toutes sortes de parts obligataires ou titres de participation. La Société peut prêter des fonds y compris, et sans limitation, le produit d'emprunts et/ou d'émissions obligataires ou de titres de participation à ses filiales, aux sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société peut encore fournir des garanties et gager, transférer, hypothéquer ou autrement créer et garantir un nantissement de la totalité ou d'une partie de ses actifs, afin d'avaliser ses propres obligations et engagements et/ou ceux d'une autre société et, de façon générale, en sa faveur et/ou celle de toute autre société ou personne.

3.3. De façon générale, la Société peut employer des techniques et instruments en relation avec ses investissements afin d'en assurer la gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments conçus afin de protéger la Société contre les risques de crédit, de taux de change ou d'intérêt ou encore contre tout autre risque.

3.4. La Société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute pour cause de décès, de suspension de droits civiques, d'incapacité, d'insolvabilité, de faillite ou d'un autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 256.200 (deux cent cinquante-six mille deux cents euros) représenté 10.248 (dix mille deux cent quarante-huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, divisé en:

(i) 5.786 (cinq mille sept cent quatre-vingt-six) parts sociales ordinaires de classe A de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires A»);

(ii) 3.912 (trois mille neuf cent douze) parts sociales ordinaires de classe A1 de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires A1»);

(iii) 214 (deux cent quatorze) parts sociales ordinaires de classe B de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires B»);

(iv) 336 (trois cent trente-six) parts sociales ordinaires de classe C de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires C»);

La Société peut également créer et émettre (i) des parts sociales ordinaires de classe D (en cas de pluralité les Parts Sociales Ordinaires D et individuellement, une Part Sociale Ordinaire D), (ii) des parts sociales ordinaires de classe E (en cas de pluralité les Parts Sociales Ordinaires E et individuellement, une Part Sociale Ordinaire E), (iii) des parts sociales ordinaires de classe F (en cas de pluralité les Parts Sociales Ordinaires F et individuellement, une Part Sociale Ordinaire F), et (iv) des parts sociales ordinaires de classe G (en cas de pluralité les Parts Sociales Ordinaires G et individuellement, une Part Sociale Ordinaire G) ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Les détenteurs des Parts Sociales sont désignés ensemble les Associés. Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à un vote.

5.2. Les Parts Sociales Ordinaires A, les Parts Sociales Ordinaires A1, les Parts Sociales Ordinaires B, les Parts Sociales Ordinaires C, les Parts Sociales Ordinaires D, les Parts Sociales Ordinaires E, les Parts Sociales Ordinaires F et les Parts Sociales Ordinaires G sont ci-après collectivement, sans tenir compte de leur classe, désignées comme les «Parts Sociales» et individuellement, sans tenir compte de leur classe, chacune comme une «Part Sociale».

5.3. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises, par une résolution de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités de modification des Statuts.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1. Envers la Société, les Parts Sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par Part Sociale. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.2. Les Parts Sociales sont cessibles exclusivement en conformité avec les conditions des contrats éventuellement conclus entre la Société et certains ou tous les Membres, dans leur version amendée, complétée, souscrite ou encore reformulée de temps à autre (les «Contrats d'Investissement»).

6.3. Lors d'un Remboursement du Capital, les Surplus d'Actifs seront appliqués comme suit:

6.3.1. Les Associés Ordinaires B recevront (et la répartition entre eux se fera au pro rata du nombre de Parts Sociales Ordinaires B détenues par eux) un montant égal à la Proportion B x Surplus d'Actifs;

6.3.2. Chaque Associé Ordinaire C recevra un montant égal à la part de Distribution de Parts Sociales C à laquelle les Parts Sociales Ordinaires C qu'il détient donneront droit par rapport au nombre total de Parts Sociales Ordinaires C émises au moment en question;

6.3.3. Chaque Associé Ordinaire D recevra un montant égal à la part de Distribution de Parts Sociales D à laquelle les Parts Sociales Ordinaires D qu'il détient donneront droit par rapport au montant total de Parts Sociales Ordinaires D émises au moment en question;

6.3.4. Chaque Associé Ordinaire E recevra un montant égal à la part de Distribution de Parts Sociales E à laquelle les Parts Sociales Ordinaires E qu'il détient donneront droit par rapport au montant total de Parts Sociales Ordinaires E émises au moment en question;

6.3.5. Chaque Associé Ordinaire F recevra un montant égal à la part de Distribution des Parts Sociales F à laquelle les Parts Sociales Ordinaires F qu'il détient donneront droit par rapport au montant total de Parts Sociales Ordinaires F émises au moment en question;

6.3.6. Chaque Associé Ordinaire G recevra un montant égal à la part de Distribution de Parts Sociales G à laquelle les Parts Sociales Ordinaires G qu'il détient donneront droit par rapport au montant total de Parts Sociales Ordinaires G émises au moment en question;

6.3.7. Les Surplus d'Actifs restants après les opérations aux Articles 6.3.1. à 6.3.6. (le « Reliquat ») seront divisés entre les Associés Ordinaires A et les Associés Ordinaires A1 de la manière suivante:

6.3.7.1. Les Associés Ordinaires A recevront (et la répartition entre eux se fera au pro rata du nombre de Parts Sociales Ordinaires A détenues par eux) un montant égal à (Pourcentage Relatif A x Reliquat) +/- le Montant d'Egalisation;

6.3.7.2. Les Associés Ordinaires A1 recevront (et la répartition entre eux se fera au pro rata du nombre de Parts Sociales Ordinaires A1 détenues par eux) un montant égal à (Pourcentage Relatif A1 x Reliquat) +/- le Montant d'Egalisation (de sorte que lorsque le Montant d'Egalisation est une addition au montant à distribuer en vertu de l'Article 6.3.7.1, ce montant sera soustrait de cet Article 6.3.7.2 et vice versa).

6.4 Lorsque le Montant d'Egalisation est une addition au montant à distribuer en vertu de l'Article 6.3.7.1 et est plus grand que le montant qui serait distribué en vertu de l'Article 6.3.7.2. sans égard à tout ajustement par référence au Montant d'Egalisation (la différence étant le « Montant Insuffisant »), l'ajustement du Montant d'Egalisation entrera en action dans la mesure du possible en vertu de l'Article 6.3.7 et de plus les Associés Ordinaires A1 devront faire un

paiement aux Associés Ordinaires A égal au Montant Insuffisant (et le paiement fait par les Associés Ordinaires A1 aux Associés Ordinaires A au pro rata de leur détention de la classe de Parts Sociales A en question).

6.5 Quelles que soient les circonstances dans lesquelles les Associés OAKTREE vendent des Parts Sociales Ordinaires A ou Parts Sociales Ordinaires A1 autrement que dans les cas de cession autorisée selon les termes des Contrats d'Investissements, la contrepartie pour cette vente sera divisée entre les Associés Ordinaires (autres que les Associés Ordinaires B) comme si les montants étaient des Surplus d'Actifs distribués conformément aux Articles 6.3.2 à 6.3.7 sur un rachat de parts sociales propres à condition que les définitions qui s'appliquent à ces Statuts soient modifiées comme suit:

6.5.1. La Distribution Notionnelle Polonaise signifiera la partie de la contrepartie de la vente qui est attribuable à la valeur des Affaires Polonaises;

6.5.2 La Distribution Notionnelle US signifiera la partie de la contrepartie de la vente qui est attribuable à la valeur des Affaires US;

6.5.3 La Distribution Notionnelle OAKTREE signifiera la contrepartie qui aurait été reçue par les Associés OAKTREE pour la vente concernée des Parts Sociales Ordinaires A et/ou des Parts Sociales Ordinaires A1 sans égard à l'application de cet Article 6.5.

6.6 Si les Associés détenant une classe de Parts Sociales d'Incitation recevaient une partie de la contrepartie pour la vente sur base de l'Article 6.5, les Associés OAKTREE et détenteurs des Parts Sociales d'Incitation en question feront en sorte que soit acheté un nombre de Parts Sociales d'Incitation de ces Associés (i) égal au nombre de parts sociales de la classe en question de Parts Sociales d'Incitation qui seraient rachetées si le paiement de la contrepartie était une distribution sur un Remboursement du Capital par rachat de parts sociales propres (voir Article 6.12 ci-dessous) et (ii) sur le produit qui aurait autrement été payé pour les Parts Sociales Ordinaires A ou Parts Sociales Ordinaires A1. Les Associés concernés vendront de telles Parts Sociales d'Incitation pour une contrepartie totale égale au montant total auquel chaque classe de Parts Sociales d'Incitation a droit en vertu de l'Article 6.5 (et entre ces Associés, la contrepartie sera divisée au pro rata du nombre de Parts Sociales d'Incitation de la classe en question détenues par eux). Aucune cession de Parts Sociales Ordinaires A ou de Parts Sociales Ordinaires A1 ne sera enregistrée à moins que et à partir du moment où un achat de Parts Sociales d'Incitation a été réalisé, lorsque nécessaire, conformément à cet Article 6.6.

6.7 Toutes les fois que des Parts Sociales d'Incitation sont rachetées ou vendues conformément aux Articles 6.3 ou 6.6 ces parts sociales seront annulées.

6.8. A chaque fois que les Associés Ordinaires A et les Associés Ordinaires A1 auront transférés tous leurs Instruments d'Associés autre que dans les cas d'une cession autorisée, selon les termes des Contrats d'Investissements et sous réserve des dispositions des Articles 6.5. et 6.6. relatifs à de tels transferts, les Parts Sociales d'Incitation seront annulées sans contrepartie.

6.9. Lorsque les Associés OAKTREE vendent tous leurs Instruments d'Associés autrement que dans les cas de cession autorisée selon les termes du Contrat d'Investissement, ces Statuts seront modifiés de sorte que (i) les Instruments d'Associés cédés sont redesignés comme une nouvelle classe; (ii) les distributions et les montants reçus au titre de ces Instruments d'Associés cédés après leur cession ne sont pas pris en compte pour déterminer les droits des Parts Sociales d'Incitation et (iii) les Parts Sociales cédées ne supporteront pas le coût des Parts Sociales d'Incitation ci-après.

6.10 En cas de vente ou de rachat liés à des CECs et/ou des PECs par des ou aux Associés OAKTREE en relation avec un Événement de Sortie, cette vente ou ce rachat seront traités pour les besoins des Articles 6.3 et 6.5 comme étant effectués avant l'Événement de Sortie et seront donc compris dans les définitions applicables aux distributions antérieures.

6.11 Dans les cas où le Remboursement du Capital prend la forme du rachat de propres parts sociales, le nombre total de Parts Sociales Ordinaires A, de Parts Sociales Ordinaires A1 et de Parts Sociales Ordinaires B à racheter sera fixé par la Société en fonction du volume du Remboursement du Capital concerné et de la valeur de la Société suite au Remboursement du Capital correspondant et impliquera le rachat des Parts Sociales Ordinaires A, Parts Sociales Ordinaires A1 et Parts Sociales Ordinaires B au pro rata du nombre de parts sociales de chaque classe émises et entre les associés de chaque classe au pro rata du nombre de parts sociales de chaque classe détenues par eux.

6.12 Le nombre de Parts Sociales d'Incitation d'une classe à racheter à l'occasion d'un Remboursement du Capital par rachat de propres parts sociales conformément à l'Article 6.3 sera la proportion de Parts Sociales d'Incitation de cette classe en question égale à la proportion du nombre des Parts Sociales Ordinaires A et/ou des Parts Sociales Ordinaires A1 étant rachetées au titre du Remboursement du Capital en question supportant le nombre total de Parts Sociales Ordinaires A et de Parts Sociales Ordinaires A1 émises immédiatement avant le Remboursement du Capital (ou le nombre le plus proche de ce nombre de sorte que quand ce nombre de parts sociales est racheté aux détenteurs de cette classe au pro rata du nombre de parts sociales de cette classe qu'ils détenaient avant le rachat, le nombre de parts sociales rachetées à chaque détenteur est un nombre entier de parts sociales) à condition que, lorsque le Remboursement du Capital suit la vente des Affaires Polonaises ou des Affaires US, toutes les Parts Sociales Ordinaires C restantes ou, le cas échéant, les Parts Sociales Ordinaires D seront rachetées. Les Parts Sociales d'une classe de Parts Sociales d'Incitation seront rachetées à chaque détenteur de cette classe au pro rata du nombre de parts sociales de cette classe détenue par eux et si ce n'est mathématiquement pas possible sur les bases ci-dessus définies car une part sociale est indivisible, cette base sera modifiée autant que nécessaire pour atteindre ce résultat.

6.13 Pour les besoins de cet Article 6, la part du Surplus d'Actifs, qui provient de la vente de toutes ou d'une partie des Affaires Polonaises ou des Affaires US, les produits reçus par les Associés OAKTREE sur la vente des Instruments d'Associés attribuables à la valeur des Affaires Polonaises ou des Affaires US et la valeur de tout actif à tout moment opportun seront déterminés par les Associés OAKTREE et, lorsque applicable, agissant sur avis d'un conseiller en investissement conseillant les Associés OAKTREE et / ou la Société pour la vente en question.

6.14 Les Distributions par la Société autres que celles de type inclus dans la définition du Remboursement du Capital doivent être divisées entre les Associés Ordinaires A, les Associés Ordinaires A1 et Associés Ordinaires B au pro rata du nombre de Parts Sociales Ordinaires A, Parts Sociales Ordinaires A1 et Parts Sociales Ordinaires B détenues par eux.

6.15 Dans la mesure où des Parts Sociales d'Incitation sont détenues par un des Associés OAKTREE ces Parts Sociales d'Incitation ne seront pas prises en compte pour les besoins de cet Article 6 de sorte que de telles parts sociales ne donnent droit à aucune distribution et ne soient pas traitées comme émises (en ce compris pour les besoins des définitions à l'Article 6.24) dans la détermination des distributions et/ ou revenus devant être reçus par les autres détenteurs des Parts Sociales d'Incitation. Pour éviter tout malentendu, rien dans cet Article 6.15. ne doit affecter les droits de vote attachés à de telles Parts Sociales d'Incitation que les Associés OAKTREE peuvent exercer.

6.16. Dans la mesure où un Associé est déchu de Parts Sociales d'Incitation en vertu des Contrats d'Investissements après que des distributions aient été faites en rapport avec de telles Parts Sociales, lors de la détermination du montant de toute distribution subséquente ayant trait à de telles catégories de Parts Sociales, les distributions préalables considérées comme faites en rapport avec une telle catégorie de Parts Sociales d'Incitation pour les besoins de la définition applicable de Distribution de Parts Sociales devront être réduites pour refléter dans quelle mesure de telles distributions préalables pourraient, de bonne foi, être considérée comme liées aux Parts Sociales déchues.

6.17 Les références dans cet Article 6 à des CECs ou PECs A, A1 ou B sont des références à des PECs ou CECs souscrits par un Membre (ou souscripteur initial s'il est différent) au même moment où il a souscrit des Parts Sociales Ordinaires A, des Parts Sociales Ordinaires A1 ou, le cas échéant, des Parts Sociales Ordinaires B.

6.18 Lorsque les Associés OAKTREE font un investissement additionnel dans la Société à ou après la Date de Fusion, les Associés OAKTREE peuvent, par notification écrite à ce moment aux Associés Ordinaires E, Associés Ordinaires F et Associés Ordinaires G, déterminer qu'un tel investissement est un investissement réservé (ring-fenced investment) et que dans ces circonstances les dispositions de cet Article 6 seront modifiées de sorte que le coût d'un tel investissement et les bénéfices d'un tel investissement ne soient pas pris en compte dans la détermination des montants perçus par les Associés Ordinaires E, Associés Ordinaires F et Associés Ordinaires G (en ce compris qu'un tel investissement additionnel ne réduise pas leur Pourcentage E, Pourcentage F ou Pourcentage G).

6.19 En ce qui concerne tout investissement additionnel dans la Société ou une filiale à ou après la Date de Fusion, les Associés OAKTREE peuvent, par notification écrite aux détenteurs d'une ou plusieurs classes de Parts Sociales d'Incitation, déterminer que cet investissement ne sera pas traité comme un Investissement Additionnel pour les besoins des définitions du Pourcentage C, Pourcentage D, Pourcentage E, Pourcentage F et/ou Pourcentage G auquel cas cet investissement additionnel sera traité comme un Investissement Original.

6.20 Tous les investissements par les Associés OAKTREE qu'ils déterminent comme étant un financement relais ou un prêt et qui est remboursé dans les 18 mois de l'avance ne seront pas pris en compte pour les besoins de cet Article 6.

6.21 Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil. Pour tous les autres points, référence est faite aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.22 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société, conformément aux dispositions de la Loi.

6.23 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales, conformément aux dispositions du Contrat d'Investissement dans les limites définies par la Loi.

6.24 Pour les besoins de cet Article 6, les mots et expressions suivants auront les significations suivants:

Associé Ordinaire A signifiera un Membre qui détient des Parts Sociales Ordinaires A;

Associé Ordinaire A1 signifiera un Membre qui détient des Parts Sociales Ordinaires A1;

Associé Ordinaire B signifiera un Membre qui détient des Parts Sociales Ordinaires B;

Proportion B signifiera la proportion que le nombre total de Parts Sociales Ordinaires B émises représente sur le total des Parts Sociales Ordinaires A, Parts Sociales Ordinaires A1 et Parts Sociales Ordinaires B émises au moment en question;

Dénominateur C signifiera 3.200 réduit à chaque fois que les Parts Sociales Ordinaires C sont annulées en vertu de l'Article 6.7 lorsque le Dénominateur C sera réduit par le montant suivant: $CD \times (A/B)$ où CD est le Dénominateur C immédiatement avant l'annulation des parts sociales en question, A le nombre de Parts Sociales Ordinaires C soumises à cette annulation particulière et B le nombre de Parts Sociales Ordinaires C émises avant cette annulation;

Distribution de Parts Sociales C signifiera un montant égal à

$$\left(\frac{\text{Pourcentage C} \times \text{Actionnariat}}{\text{Dénominateur C}} \right) \times (\text{Distributions Polonaises Préalables} + \text{Distribution Notionnelle Polonaise} - \text{Coût Polonais}) - \text{Distributions Préalable C}$$

100

(à condition que si le résultat est négatif alors il sera supposé être zéro);

CECs signifiera Certificat de Parts Sociales Convertibles (Convertible Equity Certificates) émis par la Société;

Associé Ordinaire C signifiera un Membre qui détient des Parts Sociales Ordinaires C;

Pourcentage C signifiera 100 à réduire lors d'un Événement de Sortie survenant après que la Société (directement ou indirectement) a investi dans la BIDCO Polonaise après la Date de Fusion, qui augmente le Coût Polonais (« l'Investissement Additionnel »).

Dans le cas d'un Investissement Additionnel, le Pourcentage C sera réduit pour les besoins de tout Événement de Sortie ultérieur à $A/B \times 100$, où A est le montant des bénéfices jusqu'à et incluant l'Événement de Sortie en rapport avec l'Investissement Original et B étant les bénéfices jusqu'à et incluant l'Événement de Sortie en rapport avec l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel (dans les deux cas tel que déterminé ci-dessous).

Lors d'un Événement de Sortie les bénéfices sont censés se rapporter à l'Investissement Original ou l'Investissement Additionnel sur la base suivante:

(i) un montant égal aux Distributions Préalables Polonaises moins le Coût Polonais (dans les deux cas immédiatement avant l'Investissement Additionnel) plus la Proportion OAKTREE de la valeur de marché des investissements directs ou indirects de la Société dans la BIDCO Polonaise à ce moment sera affecté à l'Investissement Original;

(ii) un montant égal aux Distributions Polonaises Préalables moins le Coût Polonais (dans les deux cas au moment de l'Événement de Sortie) plus la Proportion OAKTREE de la valeur de marché des investissements directs et indirects de la Société dans la BIDCO Polonaise à ce moment moins le montant mentionné ci-dessus sous (i) sera réparti entre l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel au pro rata des valeurs de marché respectives des Instruments d'Associés représentant l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel à la date de l'Investissement Additionnel; et

(iii) lorsqu'il y a plus d'un Investissement Additionnel, les dispositions ci-dessus s'appliqueront séparément à chaque Investissement Additionnel.

Dénominateur D signifiera 500 réduit à chaque fois que des Parts Sociales Ordinaires D sont annulées en vertu de l'Article 6.7. lorsque le Dénominateur D sera réduit par le montant suivant: $DD \times (A/B)$ où DD est le Dénominateur D immédiatement avant l'annulation de parts sociales en question, A le nombre de Parts Sociales Ordinaires D soumises à cette annulation particulière et B le nombre de Parts Sociales Ordinaires D émises avant cette annulation;

Distribution de Parts Sociales D signifiera un montant égal à

$$\left(\frac{\text{Pourcentage D} \times \text{Actionnariat}}{\text{Dénominateur D}} \right) \times (\text{Distributions Préalables US} + \text{Distribution Notionnelle US} - \text{Coût US}) - \text{Distributions Préalables D}$$

100

(à condition que si le résultat est négatif, alors il sera suppose être zéro);

Associé Ordinaire D signifiera un Membre qui détient des Parts Sociales Ordinaires D;

Pourcentage D signifiera 100 à réduire lors d'un Événement de Sortie survenant après que la Société (directement ou indirectement) a effectué des investissements additionnels dans la BidCo US et ses filiales qui augmentent le Coût US au dessus de EUR 18.5 millions (l'« Investissement Additionnel ») (l'investissement avec un Coût US supérieur à EUR 18.5 millions sera traité comme un Investissement Original dans la mesure où il augmente le Coût US à EUR 18.5 millions et comme Investissement Additionnel s'il augmente le Coût US au-dessus de EUR 18.5 millions).

Dans le cas d'un Investissement Additionnel, le Pourcentage D sera réduit pour les besoins de tout Événement de Sortie ultérieur à $A/B \times 100$, où A est le montant des bénéfices jusqu'à et incluant un Événement de Sortie en rapport avec l'Investissement Original et B les bénéfices totaux jusqu'à et incluant cet Événement de Sortie qui se rapportent à l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel (dans les deux cas tel que déterminé ci-dessous).

Lors d'un Événement de Sortie les bénéfices sont censés se rapporter à l'Investissement Original ou l'Investissement Additionnel sur la base suivante:

(i) un montant égal aux Distributions Préalables US moins le Coût US (dans les deux cas immédiatement avant l'Investissement Additionnel) plus la Proportion OAKTREE de la valeur de marché des investissements de la Société dans la BIDCO US à ce moment sera affecté à l'Investissement Original;

(ii) un montant égal aux Distributions Préalables US moins le Coût US (dans les deux cas au moment de l'Événement de Sortie) plus la Proportion OAKTREE de la valeur de marché des investissements de la Société dans la BIDCO US à ce moment moins le montant mentionné au point (i) ci-dessus doit être réparti entre l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel au pro rata des valeurs de marché respectives des Instruments d'Associés représentant l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel à la date de l'Investissement Additionnel; et

(iii) lorsqu'il y a plus d'un Investissement Additionnel, les dispositions ci-dessus s'appliqueront séparément à chaque Investissement Additionnel.

Dénominateur E signifiera 12.800 réduit à chaque fois que des Parts Sociales Ordinaires E sont annulées en vertu de l'Article 6.7. lorsque le Dénominateur E sera réduit par le montant suivant: $ED \times (A/B)$ où ED est le Dénominateur E immédiatement avant l'annulation des parts sociales en question, A le nombre de Parts Sociales Ordinaires E soumises à cette annulation particulière et B le nombre de Parts Sociales Ordinaires E émises avant cette annulation;

Distribution de Parts Sociales E Signifiera un montant égal à

$$\text{Pourcentage E} \times \frac{\text{Actionnariat}}{\text{Dénominateur E}} \quad (\text{Distributions Préalables} - \text{Distributions B Préalables} + \text{Distribution Notionnelle OAKTREE} - \text{Montant de Souscription OAKTREE}) - \text{Distributions E Préalables}$$

(si ce résultat est négatif, alors il sera supposé être zéro);

Associé Ordinaire E signifiera un Membre qui détient des Parts Sociales Ordinaires E;

Pourcentage E signifiera 100 à réduire lors d'un Événement de Sortie survenant après que les Associés OAKTREE ont effectué des investissements dans la Société après la Date de Fusion (« Investissement Additionnel »).

Dans le cas d'un Investissement Additionnel, le Pourcentage E sera réduit pour les besoins de tout Événement de Sortie ultérieur à $A/B \times 100$, où A est le montant des bénéfices jusqu'à et incluant cet Événement de Sortie en rapport avec l'Investissement Original et B les bénéfices jusqu'à et incluant cet Événement de Sortie en rapport avec l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel (dans les deux cas tel que déterminé ci-dessous).

Lors d'un Événement de Sortie les bénéfices sont censés se rapporter à l'Investissement Original ou l'Investissement Additionnel sur la base suivante:

(i) un montant égal aux Distributions Préalables plus la valeur de marché des Instruments d'Associés détenus par les Associés OAKTREE immédiatement avant l'Investissement Additionnel moins le Montant de Souscription immédiatement avant l'Investissement Additionnel sera attribué à l'Investissement Original;

(ii) un montant égal aux Distributions Préalables plus la valeur de marché des Instruments d'Associés moins le Montant de Souscription (dans tous les cas immédiatement avant l'Événement de Sortie) moins le montant visé au point (i) ci-dessus sera réparti entre l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel au pro rata de la valeur de marché respective des Instruments d'Associés représentant l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel à la date de l'Investissement Additionnel; et

(iii) lorsqu'il y a plus d'un Investissement Additionnel les dispositions ci-dessus s'appliqueront séparément à chaque Investissement Additionnel.

Montant d'Egalisation signifiera l'ajustement qui assurera que le montant distribué en vertu de l'Article 6.3.7.1 sera, quand ajouté aux Distributions Préalables, A égal au Pourcentage Notionnel A x (Distributions Préalables A + Distribution Notionnelle A + Distributions Préalables A1 + Distribution Notionnelle A1);

Événement de Sortie signifiera un Remboursement du Capital ou vente de Parts Sociales Ordinaires A ou Parts Sociales Ordinaires A1 auxquelles s'appliquent les dispositions de l'Article 6.3 ou de l'Article 6.5;

Dénominateur F signifiera 8.000 réduit à chaque fois que des Parts Sociales Ordinaires F sont annulées en vertu de l'Article 6.7 lorsque le Dénominateur F sera réduit par le montant suivant: $FD \times (A/B)$ où FD est le Dénominateur F immédiatement avant l'annulation des parts sociales en question, A le nombre de Parts Sociales Ordinaires F soumises à cette annulation particulière et B le nombre de Parts Sociales Ordinaires F émises avant cette annulation;

Distribution de Parts Sociales F signifiera un montant égal à

$$\text{Pourcentage F} \times \frac{\text{Actionnariat}}{\text{Dénominateur F}} \quad (\text{Distributions Préalables} - \text{Distributions Préalables B} + \text{Distribution Notionnelle OAKTREE} - \text{Montant de Fusion OAKTREE} - \text{Montant Post-Fusion OAKTREE} - \text{Montant Hurdle F}) - \text{Distributions Préalables F}$$

(à condition que si le résultat est négatif, il sera alors supposé être zéro);

Montant Hurdle F signifiera le montant qui découle de la supposition que (i) le Montant de Fusion OAKTREE a été déposé sur un compte bancaire à la Date de Fusion; (ii) un montant égal à tout montant de Post-Fusion OAKTREE a été déposé sur un compte bancaire comme s'il était investi (iii) le solde de temps à autre sur le compte porte un taux d'intérêt de 8.5 pour cent par an et cet intérêt est crédité sur le compte à chaque anniversaire de la Date de Fusion et immédiatement avant l'Événement de Sortie et le retrait final et (iv) les montants sont prélevés sur ce compte bancaire (sans pénalités infligées) pour le montant de et simultanément avec tout revenu ou distributions reçus par les Associés OAKTREE relatifs à leurs Instruments d'Associés. Lors de l'Événement de Sortie en question (ou si plus tôt au moment où le solde de ce compte bancaire était réduit à zéro), le montant total d'intérêt qui aurait été crédité sur ce compte bancaire sera égal au Montant Hurdle F.

Associé Ordinaire F signifiera un Membre qui détient des Parts Sociales Ordinaires F;

Pourcentage F signifiera 100 à réduire lors d'un Événement de Sortie survenant après que les Associés OAKTREE ont effectué des investissements dans la Société après la Date de Fusion (« Investissement Additionnel »).

En cas d'un Investissement Additionnel, le Pourcentage F sera réduit pour les besoins de tout Événement de Sortie ultérieur à $A/B \times 100$, où A est le montant des bénéfices depuis la Date de Fusion jusqu'à et incluant l'Événement de Sortie en rapport avec l'Investissement Original et B les bénéfices depuis la Date de Fusion jusqu'à et incluant cet Événement de Sortie.

nement de Sortie qui se rapportent à l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel (dans les deux cas tel que déterminé ci-après).

Lors d'un Événement de Sortie les bénéfices sont censés se rapporter à l'Investissement Original ou l'Investissement Additionnel sur la base suivante:

(i) un montant égal aux Distributions Préalables plus la valeur de marché des Instruments d'Associés immédiatement avant l'Investissement Additionnel moins le Montant de Fusion et le Montant Post-fusion immédiatement avant l'Investissement Additionnel sera affecté à l'Investissement Original;

(ii) un montant égal aux Distributions Préalables plus la valeur de marché des Instruments d'Associés moins le Montant de Fusion et le Montant Post-Fusion (dans tous les cas immédiatement avant l'Événement de Sortie) moins le montant visé au point (i) ci-dessus sera réparti entre l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel au pro rata des valeurs de marché respectives des Instruments d'Associés représentant l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel à la date de l'Investissement Additionnel; et

(iii) lorsqu'il y a plus d'un Investissement Additionnel les dispositions ci-dessus s'appliqueront séparément à chaque Investissement Additionnel.

Dénominateur G signifiera 3.200 réduit à chaque fois que des Parts Sociales Ordinaires G sont annulées en vertu de l'Article 6.7 lorsque le Dénominateur G sera réduit par le montant suivant: $GD \times (A/B)$ où GD est le Dénominateur G immédiatement avant l'annulation de parts sociales en question, A le nombre de Parts Sociales Ordinaires G soumises à cette annulation particulière et B le nombre de Parts Sociales Ordinaires G émises avant cette annulation;

Distribution de Parts Sociales G signifiera un montant égal à

$$\frac{\text{Pourcentage G} \times \text{Actionariat}}{100} \times (\text{Distributions Préalables} - \text{Distributions Préalables B} + \text{Distribution Notionnelle OAKTREE} - \text{Montant de Souscription OAKTREE}) - \text{Distributions Préalables G}$$

(à condition que si le résultat est négatif, alors il sera supposé être zéro);

Associé Ordinaire G signifiera un Membre qui détient des Parts Sociales Ordinaires G;

Pourcentage G signifiera 100 à réduire lors d'un Événement de Sortie après la Date de Fusion pour refléter les investissements additionnels faits par les Membres dans la Société après la Date du Closing Polmos (« Investissement Additionnel »).

A la suite d'un Investissement Additionnel préalable ou en cas d'un Investissement Additionnel futur, le Pourcentage G sera réduit pour les besoins de tout Événement de Sortie après la Date de Fusion à $A/B \times 100$, où A est le montant des bénéfices jusqu'à et incluant l'Événement de Sortie en rapport avec l'Investissement Original et B les bénéfices totaux jusqu'à et incluant cet Événement de Sortie qui se rapportent à l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel (dans les deux cas tel que déterminé ci-après).

Lors d'un Événement de Sortie les bénéfices sont censés se rapporter à l'Investissement Original ou l'Investissement Additionnel sur la base suivante:

(i) un montant égal aux Distributions Préalables plus la valeur de marché des Instruments d'Associés immédiatement avant l'Investissement Additionnel moins le Montant de Souscription immédiatement avant l'Investissement Additionnel sera affecté à l'Investissement Original;

(ii) un montant égal aux Distributions Préalables plus la valeur de marché des Instruments d'Associés moins le Montant de Souscription (dans tous les cas, immédiatement avant l'Événement de Sortie) moins le montant visé sous (i) ci-dessus sera réparti entre l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel au pro rata des valeurs de marché respectives des Instruments d'Associés représentant l'Investissement Original et l'Investissement Additionnel à la date de l'Investissement Additionnel (et pour ces besoins, à la Date de Fusion, le rapport de la valeur de marché des Instruments d'Associés représentant l'Investissement Original et la valeur de marché des Instruments d'Associés représentant l'Investissement Additionnel doit être de 30:70); et

(iii) Lorsqu'il y a plus d'un Investissement Additionnel les dispositions ci-dessus s'appliqueront séparément à chaque Investissement Additionnel.

Parts Sociales d'Incitation signifiera, collectivement, les Parts Sociales Ordinaires C, les Parts Sociales Ordinaires D, les Parts Sociales Ordinaires E, les Parts Sociales Ordinaires F et les Parts Sociales Ordinaires G;

Membre signifiera un associé de la Société;

Montant de la Fusion signifiera la valeur de marché des Instruments d'Associé après la Date de Fusion

Date de Fusion signifiera la date d'adoption de ces Statuts;

Distribution Notionnelle A signifiera sur le Remboursement du Capital en question, le Reliquat multiplié par le Pourcentage Relatif A;

Distribution Notionnelle A1 signifiera sur le Remboursement du Capital en question, le Reliquat multiplié par le Pourcentage Relatif A1;

Pourcentage Notionnel A signifiera 29,823061 %

Distribution OAKTREE Notionnelle signifiera le Surplus d'Actifs sur le Remboursement du Capital en question multiplié par la Proportion OAKTREE;

Distribution Notionnelle Polonaise signifiera le Surplus d'Actifs sur le Remboursement du Capital approprié qui provient de ou est attribuable à la vente de tout ou partie des Affaires Polonaises multiplié par la Proportion OAKTREE;

Distribution Notionnelle US signifiera ce montant du Surplus d'Actifs sur le Remboursement du Capital approprié qui provient de ou est attribuable à la vente de tout ou partie des Affaires US multiplié par la Proportion OAKTREE;

Associés OAKTREE signifiera OCM LUXEMBOURG EPOF S.à r.l., OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l., OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l., et OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l. ou toute autre personne désignée par OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT L.P. qui est un Associé Ordinaire A ou un Associé Ordinaire A1;

Montant de Fusion OAKTREE signifiera la valeur de marché des Instruments d'Associés représentant le Montant de Souscription OAKTREE immédiatement après la Date de Fusion;

Montant de Post-Fusion OAKTREE signifiera le Montant de Souscription OAKTREE dans la mesure où les montants sont investis après la Date de Fusion;

Proportion OAKTREE signifiera la proportion du nombre total de Parts Sociales Ordinaires A et Parts Sociales Ordinaires A1 émises par rapport au nombre total de Parts Sociales A et Parts Sociales A1 et Parts Sociales Ordinaires B émises à un moment donné;

Montant de Souscription OAKTREE signifiera les montants cumulés payés en numéraire ou en nature par les Associés OAKTREE pour les Parts Sociales Ordinaires A, les Parts Sociales Ordinaires A1, les PECs et CECs jusqu'à et incluant l'Événement de Sortie en question avec les coûts totaux incombant aux Associés OAKTREE en rapport avec des Événements de Sortie qui n'ont pas été remboursés par la Société;

Investissement Original signifiera pour les besoins du calcul du Pourcentage C, les instruments dans la BidCo Polonaise émis immédiatement après la Date de Fusion;

pour les besoins du calcul du Pourcentage D, les instruments dans la BidCo US émis au moment où le Coût US atteint EUR 18.5 millions;

pour les besoins du calcul du Pourcentage E et du Pourcentage F, les Instruments d'Associés dans la Société émis immédiatement après la Date de Fusion; et

pour les besoins du Pourcentage G et du calcul du Pourcentage G, les Instruments d'Associés dans la Société émis immédiatement avant la Date de Fusion;

PECs signifiera les certificats de parts sociales préférentiels (Preferred Equity Certificates) émis par la Société;

BIDCO POLONAISE POLMOS LUBLIN. z.o.o.;

Affaires Polonaises signifiera la BIDCO Polonaise et les activités effectuées par la BIDCO Polonaise et toute filiale de la BIDCO Polonaise;

Coût Polonais signifiera le montant total investi dans la Société par les Associés OAKTREE utilisés par la Société soit pour investir dans la BIDCO Polonaise ou payer des coûts transactionnels relatifs à ces investissements jusqu'à et incluant l'Événement de Sortie en question (non réduit par un remboursement d'investissement);

Date de Closing Polmos 21 novembre 2006

Montant Post-Fusion signifiera le Montant de Souscription dans la mesure où ces montants sont investis après la Date de Fusion;

Distributions Préalables A signifiera les distributions totales et revenus reçus par les Associés A dans les deux cas en relation avec leurs Parts Sociales Ordinaires A, PECs A et CECs A jusqu'à mais n'incluant pas l'Événement de Sortie en question (en ce compris tout paiement reçu en vertu de l'Article 6.4);

Distributions Préalables A1 signifiera les distributions totales et revenus reçus par les Associés A1 dans les deux cas en relation avec leurs Parts Sociales Ordinaires A1, PECs A1 et CECs A1 jusqu'à mais n'incluant pas l'Événement de Sortie en question (moins tout paiement fait en vertu de l'Article 6.4.);

Distributions Préalables B signifiera les distributions totales et revenus reçus par les Associés B dans les deux cas en relation avec leurs Parts Sociales Ordinaires B, PECs B et CECs B jusqu'à mais n'incluant pas l'Événement de Sortie en question;

Distributions Préalables C signifiera les distributions totales et revenus reçus par les Associés Ordinaires C dans les deux cas en relation avec leurs Parts Sociales Ordinaires C, jusqu'à mais excluant l'Événement de Sortie en question;

Distributions Préalables D signifiera les distributions totales et revenus reçus par les Associés Ordinaires D dans les deux cas en relation avec leurs Parts Sociales Ordinaires D jusqu'à mais excluant l'Événement de Sortie en question;

Distributions Préalables E signifiera les distributions totales et revenus reçus par les Associés Ordinaires E dans les deux cas en relation avec leurs Parts Sociales Ordinaires E jusqu'à mais excluant l'Événement de Sortie en question;

Distributions Préalables F signifiera les distributions totales et revenus reçus par les Associés Ordinaires F dans les deux cas en relation avec leurs Parts Sociales Ordinaires F jusqu'à mais excluant l'Événement de Sortie en question;

Distributions Préalables G signifiera les distributions totales et revenus reçus par les Associés Ordinaires G en relation avec leurs Parts Sociales Ordinaires G jusqu'à mais excluant l'Événement de Sortie en question;

Distributions Préalables signifiera les distributions totales et revenus reçus par les Membres en relation avec leurs Parts Sociales, PECs et CECs jusqu'à mais excluant l'Événement de Sortie en question;

Distributions Polonaises Préalables signifiera un montant égal à la Proportion OAKTREE multiplié par le total (a) des distributions faites par la Société dans la mesure où les montants distribués proviennent directement ou indirectement des Affaires Polonaises et (b) des autres revenus reçus par les Membres de la vente d'Instruments d'Associés dans la mesure où de tels revenus sont attribuables à la valeur des Affaires Polonaises dans tous les cas jusqu'à mais excluant l'Événement de Sortie en question;

Distributions Préalables US signifiera un montant égal à la Proportion OAKTREE multiplié par le total (a) des distributions faites par la Société dans la mesure où les montants distribués proviennent directement ou indirectement des Affaires US et (b) des autres revenus reçus par les Membres de la vente d'Instruments d'Associés dans la mesure où de tels revenus sont attribuables à la valeur des Affaires US dans tous les cas jusqu'à mais excluant l'Événement de Sortie en question;

Pourcentage Relatif A signifiera le pourcentage que représente le nombre de Parts Sociales Ordinaires A émises par rapport au nombre total des Parts Sociales Ordinaires A et Parts Sociales Ordinaires A1 émises au moment concerné;

Pourcentage Relatif A1 signifiera le pourcentage que représente le nombre de Parts Sociales Ordinaires A1 émises par rapport au nombre total des Parts Sociales Ordinaires A et Parts Sociales Ordinaires A1 émises au moment concerné;

Remboursement du Capital signifiera la distribution des actifs de la Société à l'occasion d'une liquidation, d'une réduction de capital, du rachat ou remboursement de parts sociales ou autres mécanismes de la Société pour la distribution d'actifs à ses associés conformément à la loi applicable (autre que le paiement d'un dividende) et le paiement d'un dividende quand celui-ci se rapporte au produit de la vente de toutes ou une partie des affaires;

Actionnariat signifiera, concernant chaque classe de Parts Sociales d'Incitation pour la définition relative à la part de distribution, le nombre total des parts sociales de cette classe émises au moment concerné;

Instrument d'Associé signifiera (i) toutes parts sociales dans le capital de la Société (ii) tous les titres de créances et tout autre instrument documentant l'endettement de la Société ou de toute filiale vis-à-vis de tout Membre, (iii) les CECs, (iv) les PECs et (v) tout instrument donnant des droits de souscrire ou convertir en de telles parts sociales, ou tels titres de créances ou instruments;

Montant de Souscription signifiera les montants totaux payé en numéraire ou en nature par les Membres pour les Parts Sociales, PECs ou CECs jusque et y compris l'Événement de Sortie en question;

Surplus d'Actifs signifiera les actifs de la Société qui sont distribués au Remboursement du Capital en question;

BIDCO US HERITAGE BRANDS, INC., une société constituée dans l'Etat de Delaware, USA;

Affaires US signifiera la BIDCO US et les activités effectuées par la BIDCO US et toutes filiales de la BIDCO US; et

Coût US signifiera le montant total investi dans la BIDCO US et ses filiales dans la mesure où cet investissement a été financé par souscription des Associés OAKTREE à des Instruments d'Associés jusqu'à mais excluant l'Événement de Sortie en question (non réduit par un retour sur investissement).

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins trois membres nommés par décision de l'assemblée générale des associés qui détermine la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doit (doivent) pas nécessairement être associé(s).

7.2 Les gérants peuvent être démis de leurs fonctions à tout moment ad nutum (sans motif).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs qui ne sont pas strictement limités par la Loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, par le conseil de gérance qui aura tout pouvoir pour prendre et appliquer toutes décisions conformes à l'objet de la Société.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués pour des questions déterminées à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que les intérêts de la Société le nécessiteront ou à la demande d'un gérant, au lieu indiqué dans la convocation.

9.2 Les réunions du conseil de gérance doivent être notifiées par écrit aux gérants dans un délai d'au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date convenue de cette réunion, hormis les cas d'urgence pour lesquels la nature des circonstances sera signifiée dans la convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Ce type de convocation n'est pas nécessaire si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir pris entièrement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut être renoncé à la convocation par accord écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique de chacun des membres du conseil de gérance de la Société.

9.4 Un gérant peut agir à toute réunion du conseil de gérance en nommant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir uniquement si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises à la majorité des voix exprimées. Les décisions du conseil de gérance seront consignés dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par téléphone ou par visioconférence, ou encore par tout autre moyen de communication permettant aux participants de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne.

9.7 En cas d'urgence, des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion valablement convoquée et tenue. Les signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être documentées par courrier ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de trois gérants de la Société ou, le cas échéant, par la seule signature ou par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui ce pouvoir de signature aura été délégué conformément à l'Article 8.2. des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 Tous les pouvoirs conférés par la Loi ou par ces Statuts à l'assemblée générale des associés seront exercés par les associés possédant plus de la moitié du capital social total.

12.2 Chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à son actionnariat.

12.3 Chaque associé peut désigner une personne ou une entité comme son mandataire par procuration écrite donnée par courrier, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, afin de le représenter aux assemblées générales des associés.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 S'il n'y a pas plus de vingt-cinq associés, leurs décisions peuvent être prises sous forme de résolution circulaire, dont le texte écrit sera adressé à tous les associés sous forme originale ou par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un document unique ou sur plusieurs exemplaires et documentée par courrier, par télécopie, ou par copie scannée adressée par e-mail.

13.2 Les décisions collectives ne sont valables que si elles sont adoptées par les associés possédant plus de la moitié du capital social.

13.3 Cependant, des résolutions visant à modifier les Statuts ou à dissoudre et liquider la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité des associés possédant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

13.4 S'il y a plus d'une classe de Parts Sociales et si la décision des associés vise à modifier les droits conférés à une ou plusieurs classe de parts sociales, la décision doit être prise en conformité avec les conditions de présence et de majorité exposées dans les présents Statuts concernant chacune de ces classes de Parts Sociales.

13.5 La Société n'émettra pas de nouvelles Parts Sociales Ordinaires A, Parts Sociales Ordinaires A1, Parts Sociales Ordinaires B ou Nouvelles Parts Sociales à moins d'avoir adressé une offre à chaque personne titulaire de Parts Sociales Ordinaires B qui ne soit pas un « Vendeur Forcé » (pour les besoins des Contrats d'Investissement) d'émettre à son intention, aux mêmes termes ou à des termes plus favorables, un nombre de Parts Sociales Ordinaires B ou de Nouvelles Parts Sociales qui résulterait en une détention la plus proche possible, en proportion égale et en valeur nominale cumulée de Parts Sociales Ordinaires B et de Nouvelles Parts Sociales après l'émission de sorte que cette détention de telles parts sociales avant l'émission, résulterait dans la valeur nominale cumulée des Parts Sociales Ordinaires A, Parts Sociales Ordinaires A1, Parts Sociales Ordinaires B ou Parts Sociales Nouvelles émises avant l'émission, à condition que si la Société émet de nouveaux Instruments de Dettes environ ou au même moment ou où elle émet des Parts Sociales Ordinaires A ou des Parts Sociales Ordinaires A1, des Parts Sociales Ordinaires B ou Nouvelles Parts Sociales comme condition pour accepter une telle offre, une telle personne devra souscrire de tels Instruments de Dettes du même type dans les mêmes proportions auxquelles elle a droit (en vertu de cet Article 13.5) de souscrire à des Parts Sociales Ordinaires B ou à des Nouvelles Parts Sociales. Il est possible de renoncer aux conditions du présent Article 13.5 avec l'accord écrit de tous les Associés Ordinaires A, A1 et B, autre que toute partie qui est ou a été à un moment un Vendeur Forcé. Pour les besoins de cet Article, (i) « Nouvelles Parts Sociales » signifiera toutes les parts sociales d'une nouvelle classe du capital social autre que les Nouvelles Parts Sociales d'Incitation et (ii) les Nouvelles Parts Sociales d'Incitation signifiera toute nouvelle classe de part sociale d'incitation qui reçoit un rendement qui n'a pas un effet économique dilutif sur les Parts Sociales Ordinaires B, les Parts Sociales Ordinaires C, les Parts Sociales Ordinaires D, les Parts Sociales Ordinaires E ou les Parts Sociales Ordinaires G.

V. Comptes annuels - Répartition des bénéfices

Art. 14. Exercice comptable.

14.1 L'exercice comptable de la Société commencera le premier janvier et finira le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, par référence à la fin de l'exercice de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance devra préparer le bilan et le compte de résultats de la Société, de même qu'un inventaire comportant une indication de la valeur des actifs et des dettes de la Société, avec une annexe résumant la totalité des engagements de celle-ci ainsi que les dettes des gérants, du(des) commissaire(s) aux comptes (le cas échéant) et des associés vis-à-vis de la Société.

Art. 15. Répartition des bénéfices.

15.1 Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels après déduction des frais généraux, des amortissements et des dépenses représentent le bénéfice net. Un montant égal à cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets de la Société est attribué aux réserves obligatoires, à concurrence de dix pour cent (10 %) du capital social nominal de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés a tout pouvoir de disposer de l'excédent. Elle peut, en particulier, attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer aux réserves ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) un état des comptes, un inventaire ou un rapport est établi par le gérant ou par le conseil de gérance de la Société;
- (ii) cet état des comptes indique que des fonds sont disponibles en quantité suffisante pour la distribution étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du précédent exercice financier, et augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduits par les pertes reportées et des sommes à affecter aux réserves légales;
- (iii) la décision de payer des dividendes intermédiaires par l'actionnaire unique ou par l'assemblée générale des actionnaires de la Société;
- (iv) l'assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui ne sont pas nécessairement des associés, nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire de la résolution de l'associé (des associés), ou de la loi, les liquidateurs se verront conférer les pouvoirs les plus étendus en vue de la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés conformément à l'Article 6.3 des présents Statuts.

VI. Clause générale

17. Référence est faite aux dispositions de la Loi pour tous les cas pour lesquels aucune disposition particulière n'est prévue dans les présents Statuts.

Huitième résolution

L'Assemblée a décidé de reconnaître et approuver le transfert de 1.340 (mille trois cent quarante) parts sociales ordinaires A1 de la Société de OCM LUXEMBOURG POF IV A S.à r.l. à OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l.

Neuvième résolution

L'Assemblée décida de noter que l'actionnariat dans la Société suite aux résolutions des points de l'agenda notes ci-dessus, des redénominations et des transferts reconnus était le suivant:

OCM LUXEMBOURG POF IV S.à r.l.	3.257 Parts Sociales Ordinaires A1
OCM LUXEMBOURG EPOF S.à r.l.	4.955 Parts Sociales Ordinaires A
OCM LUXEMBOURG EPOF A S.à r.l.	831 Parts Sociales Ordinaires A
	655 Parts Sociales Ordinaires A1
	96 Parts Sociales Ordinaires C
Mr. Neil Everitt	120 Parts Sociales Ordinaires B
	80 Parts Sociales Ordinaires C
CAELYN LIMITED	47 Parts Sociales Ordinaires B
	128 Parts Sociales Ordinaires C
MAPLESTEAD LIMITED	47 Parts Sociales Ordinaires B
	32 Parts Sociales Ordinaires C
Total:	<hr/> 10.248 parts sociales

Dixième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier les livres et registres de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des modifications ci-dessus dans les livres et registres de la Société.

Objections

MAPLESTEAD soulève les objections suivantes:

- le président n'a pas ouvert l'assemblée
- l'assemblée n'a pas été convenablement convoquée
- MAPLESTEAD veut voir un rapport d'évaluation pour l'apport du CECs au capital.

Le Président a répondu qu'il a convenablement ouvert l'assemblée, que l'assemblée a été convenablement convoquée au moyen de lettre recommandée, et que l'évaluation a été effectuée à valeur de marché.

MAPLESTEAD a déclaré que l'évaluation ne lui avait pas été présentée, et que sur la base d'informations orales qu'il a obtenues, elle est dénuée. Ces allégations sont réfutées par le Président.

MAPLESTEAD soutient que l'évaluation transgresse les droits des associés minoritaires.

De plus, MAPLESTEAD objecte le fait qu'il apparaisse uniquement en tant que détenteur de 32 parts sociales ordinaires C au lieu de 64 parts sociales ordinaires C tel que reflété dans le procès-verbal de la première assemblée générale extraordinaire tenue ce jour.

MAPLESTEAD pense qu'il devrait y avoir une évaluation indépendante de la société. Aucune base pour l'évaluation ne lui a été présentée par les gérants de la société. De ce fait, toute fusion qui serait effectuée par les gérants serait faite de mauvaise foi et MAPLESTEAD se réserve le droit d'intenter des actions légales contre les gérants.

Le Président a répondu que sous la loi luxembourgeoise il n'y a pas d'obligation à avoir une évaluation indépendante et le Président a demandé à MAPLESTEAD s'ils avaient effectué leur propre évaluation, question à laquelle MAPLESTEAD n'a pas répondu.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte est estimé à environ EUR 110.000 (cent dix mille euros).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des parties comparantes susnommées le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Bickle, J.-P. Baccus, S. Dec, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, Relation: LAC/2008/3967. — Reçu 100.010,28 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2008.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008032220/242/1621.

(080033958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Timeless S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 45.239.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031822/603/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07533. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Twenny - Shop, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 11, rue Chimay.

R.C.S. Luxembourg B 9.869.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031823/603/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07558. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Avaya Luxembourg Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 8.323.750,00.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 99, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 80.572.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 28 janvier 2008

1. L'associé unique décide de fixer le nombre de gérants à 4 (quatre) et d'accepter la démission de Monsieur Jose Andres Serrano, né le 29 juillet 1972 en Espagne, demeurant à 8400 Doral, Boulevard, Suite 200 Miami Floride, FL 33166 Etats-Unis, et de Monsieur Wilfred Ong, né le 2 décembre 1963 à Singapour, demeurant à 89 Science Park Drive, # 01-03/04 Rutherford Blk A 118261 Singapour, en leur qualité de gérants de la Société ayant tous les deux pouvoir de signature A avec effet au 16 janvier 2008.

2. Désormais, le conseil de gérance se composera comme suit:

1) Monsieur François Brouxel, demeurant à 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; ayant pouvoir de signature B;

2) Monsieur Pierre Metzler, demeurant à 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; ayant pouvoir de signature B;

3) Monsieur Michael Beck, demeurant à 161, Drève Richelle, B-1410 Waterloo (Belgique), ayant pouvoir de signature A;

4) Monsieur Michael Murray, demeurant à The Atrium, Block A, Blackthorn Road, Sandyford Business Park, Sandyford, Dublin 18, Irlande, ayant pouvoir de signature A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008032065/280/27.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2008, réf. LSO-CN03245. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Tiffany, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2357 Senningerberg, 12, rue des Pins.

R.C.S. Luxembourg B 13.203.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031820/603/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07527. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Desalline S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 49.195.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031826/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2008, réf. LSO-CN06104. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Sodital Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 93.234.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031827/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2008, réf. LSO-CN06088. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Continentale Immobilière de Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 61.376.

Le bilan au 31 décembre 1999 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031830/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08335. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Caïus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 93.539.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031831/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2008, réf. LSO-CN03471. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Sherwood Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 118.832.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031832/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2008, réf. LSO-CN05950. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

AJR Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 103.578.

—
Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration du 10 décembre 2007

- Madame Aude Jacques-Ruettard, demeurant à via Repubblica 3/2, (IM) 18029 Vintimille, Italie a été nommé comme nouvel administrateur et Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur John Seil, administrateur démissionnaire.

Madame Aude Jacques-Ruettard terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 13 février 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008032084/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN07013. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Continentale Immobilière de Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 61.376.

—
Le bilan au 31 décembre 1998 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031833/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08332. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Continentale Immobilière de Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 61.376.

—
Le bilan au 31 décembre 1997 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031834/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08329. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Eurinox S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 33.844.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031837/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08307. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Dièdre, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 95.133.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration le 25 janvier 2008

Le conseil d'administration nomme Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, administrateur en remplacement de Monsieur Théo Limpach.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Luc Hansen viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2008.

Luxembourg, le 28 janvier 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008032098/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN07048. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Delfzijl S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 112.789.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031835/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06913. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

ELM Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 73.245.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031836/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06902. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Gryon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 68.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031838/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06891. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Halton International Inc. (Holding) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 250.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 94.053.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALTON INTERNATIONAL INC. (HOLDING) S.à r.l.

O. A. Tabbara

Gérant

Référence de publication: 2008031896/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07418. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Orco Hotel Group S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 93.524.

Les comptes intermédiaires au 19 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008031860/1273/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2008, réf. LSO-CM04701. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

S.G. Cars S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 102, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 43.741.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031862/508/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2008, réf. LSO-CN05522. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Notabene S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 34, rue de l'Alzette.
R.C.S. Luxembourg B 53.277.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031864/508/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2008, réf. LSO-CN05517. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Café de Paris S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 16, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 129.464.

Extrait des résolutions de l'A.G. des associés du 6 août 2007

Gérants

L'Assemblée Générale des Associés a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Madame Monika Von Zur Mühlen demeurant à L-5620 Mondorf-les-Bains, 4, rue du Docteur Nicolas Dominique Schmitt de ses fonctions de gérante administrative avec effet immédiat.

- nomination de Madame Monika Von Zur Mühlen née le 26 octobre 1946 à Vocklabruck (Autriche) demeurant à L-5620 Mondorf-les-Bains, 4, rue du Docteur Nicolas Dominique Schmitt aux fonctions de gérante technique pour le débit de boissons avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

- Monsieur Gaborit Raymond né le 17 mai 1958 à Luxembourg demeurant à L-3328 Crauthem, 14, rue Metzler reste aux fonctions de gérant technique pour la restauration.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle d'un gérant technique ou la signature conjointe d'un gérant technique et du gérant administratif.

Luxembourg, le 12 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008032081/1218/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06965. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

C.R.S.M., Société Anonyme.

Siège social: L-3896 Foetz, 4, Biirkewee.
R.C.S. Luxembourg B 53.210.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031867/508/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2008, réf. LSO-CN05515. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Fasanenhof Immobilien A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 21.354.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'administration le 28 novembre 2007

Monsieur David William Burrowes, chartered accountant, 60 Westwater Way, Didcot, GB-Oxon OX11 7TY démissionne de son mandat d'administrateur avec effet au 8 février 2008.

Le Conseil décide de nommer provisoirement comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur David Burrowes, Madame Emily Mousley, Director - Real Estate Finance, demeurant professionnellement 1 Portsoken Street, GB-Londres E1 8HZ avec effet au 8 février 2008.

Madame Emily Mousley terminera le mandat de Monsieur David Burrowes venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Référence de publication: 2008032037/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2008, réf. LSO-CN06254. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Ingetech SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 120.139.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 février 2008

L'assemblée décide de nommer en qualité d'administrateur et en remplacement de Monsieur Frédéric Huguin, Monsieur Jean-Luc Ullmer, né le 2 septembre 1956 à F-57600 Morsbach, demeurant 8, rue des Marguerites à F-57970 Illange, et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2012.

Pour extrait sincère et conforme

INGETECH SA

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008032057/1488/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07959. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Blittersdorf Immobilien A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 19.478.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'administration le 28 novembre 2007

Monsieur David William Burrowes, chartered accountant, 60 Westwater Way, Didcot, GB-Oxon OX11 7TY démissionne de son mandat d'administrateur avec effet au 8 février 2008.

Le Conseil décide de nommer provisoirement comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur David Burrowes, Madame Emily Mousley, Director - Real Estate Finance, demeurant professionnellement 1 Portsoken Street, GB-Londres E1 8HZ avec effet au 8 février 2008.

Madame Emily Mousley terminera le mandat de Monsieur David Burrowes venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Référence de publication: 2008032034/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2008, réf. LSO-CN06251. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Goethestrasse Immobilien A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 17.556.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'administration le 28 novembre 2007

Monsieur David William Burrowes, chartered accountant, 60 Westwater Way, Didcot, GB-Oxon OX11 7TY démissionne de son mandat d'administrateur avec effet au 8 février 2008.

Le Conseil décide de nommer provisoirement comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur David Burrowes, Madame Emily Mousley, Director - Real Estate Finance, demeurant professionnellement 1 Portsoken Street, GB-Londres E1 8HZ avec effet au 8 février 2008.

Madame Emily Mousley terminera le mandat de Monsieur David Burrowes venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Référence de publication: 2008032039/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2008, réf. LSO-CN06258. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Alta Foods Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 130.678.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé, entre SIA ALTA CAPITAL PARTNERS, avec siège social à Rigas rajons, Marupes Pagasts, Marupe, Karla Ulmana gatve 119, 2 stavs, LV - 2167, Lettonie, et EUROPEAN FACILITES LIMITED, avec siège social à International Trust Building, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, prenant effet le 20 novembre 2007, que les cent vingt-cinq (125) parts sociales composant le capital social de la société à responsabilité limitée ALTA FOODS HOLDING Sàrl, avec siège social au 174 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, ont été transférées par SIA ALTA CAPITAL PARTNERS, préqualifiée, à EUROPEAN FACILITES LIMITED, préqualifiée.

Il en résulte qu'à la date du 20 novembre 2007, la société EUROPEAN FACILITES LIMITED est l'associée unique de la société ALTA FOODS HOLDING Sàrl.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP Sàrl

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008032379/6762/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08054. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Dumatin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 38.194.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} février 2008 que Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été nommé nouvel administrateur pour terminer le mandat de Madame Danièle Martin.

Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

G. Schneider

Administrateur

Référence de publication: 2008032103/535/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2008, réf. LSO-CN06060. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Real Estate Investor Fund 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 130.087.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 27 décembre 2007 que la société AEDES LUXEMBOURG S.A., domiciliée à 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg a transféré 500 parts sociales de la société à la société AEDES INVESTISSEMENT S.A., ayant son siège au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Depuis, les parts sociales sont réparties comme suit:

AEDES INVESTISSEMENT S.A. 500 parts sociales.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait

REAL ESTATE INVESTOR FUND 5 SARL

R. Donati / J. Rossi

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2008032368/545/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07854. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Serena S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 53.283.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 8 janvier 2008 ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2010:

- Luc Braun, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Horst Schneider, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO S.A., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur,
- EURAUDIT Sàrl, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008032371/504/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09730. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Gurmit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 109.996.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 11 février 2008

Monsieur Vegas-Pieroni Louis, Monsieur Donati Régis et Monsieur De Bernardi Alexis sont renommés administrateurs de la société pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Kara Mohammed est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Pour extrait sincère et conforme

GURMIT S.A.

R. Donati / L. Vegas-Pieroni

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008032366/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07851. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Finadis Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 113.603.

—
Par décision du Conseil d'Administration en date du 14 novembre 2007, les décisions suivantes ont été prises:

1. La démission suivante de sa fonction d'administrateur est acceptée:

- Sabine Koos, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg

2. Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2009:

- Paul Lutgen, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Président du Conseil d'Administration et administrateur

- Luc Braun, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur-délégué, Administrateur

- ARMOR S.A., 16, allée Marconi, L-2120 LUXEMBOURG, Administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008032375/504/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2008, réf. LSO-CN01650. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Jurisfides S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 21.972.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement au siège social le 7 juin 2007

- Les mandats d'Administrateurs des sociétés FINDI S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, LOUV S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et MADAS S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Luxembourg, le 7 juin 2007.

Certifié sincère et conforme

JURISFIDES S.A.

FINDI S. à r. l. / MADAS S. à r. l.

Administrateur / Administrateur

C. Bitterlich / A. Renard

Gérante unique / Gérant unique

Référence de publication: 2008032393/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08785. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Parteurossa Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 16.362.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 31 octobre 2007

- La démission des sociétés FINDI S.à r.l., LOUV S.à r.l. et MADAS S.à r.l. de leur mandat d'Administrateurs est actée.

- Monsieur Christian François, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Monsieur Maamar Douaidia, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 31 octobre 2007.

Certifié sincère et conforme

PARTEUROSA HOLDING

F. Dumont / Ch. François

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008032392/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08790. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Digitinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 118.406.

Extrait des résolutions adoptées en date du 18 janvier 2008, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société

- M. Jean-Bernard Zeimet, réviseur d'entreprise, né à Luxembourg le 5 mars 1953, résidant professionnellement au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, a démissionné de sa fonction d'administrateur de la Société avec effet au 18 janvier 2008.

- M. Thierry Triboulot, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a été nommé administrateur de la Société avec effet au 18 janvier 2008, jusqu'au 26 juin 2012.

DIGITINVEST S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008032382/1211/19.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2008, réf. LSO-CN02096. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Gicef S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 50.514.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031891/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09258. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

HSH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 104.866.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HSH S.A.

DMC SARL / LOUV SARL

Administrateur / Administrateur

S. Boulhais / M. Limpens

Référence de publication: 2008031899/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07839. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Roslyn Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 116.697.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031904/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08221. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

MedCoLux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 108.178.

EXTRAIT

Par son courrier du 18 février 2008, la société MONTBRUN REVISION Sàrl, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 67.501, sise «Le Dôme», Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a démissionné de son poste de Commissaire aux comptes de la société MedCoLux S.A. avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2008032388/677/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08895. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Ferdinandstrasse Immobilien A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 21.842.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'administration le 28 novembre 2007

Monsieur David William Burrowes, chartered accountant, 60 Westwater Way, Didcot, GB-Oxon OX11 7TY démissionne de son mandat d'administrateur avec effet au 8 février 2008.

Le Conseil décide de nommer provisoirement comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur David Burrowes, Madame Emily Mousley, Director - Real Estate Finance, demeurant professionnellement 1 Portsoken Street, GB-Londres E1 8HZ avec effet au 8 février 2008.

Madame Emily Mousley terminera le mandat de Monsieur David Burrowes venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Référence de publication: 2008032038/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2008, réf. LSO-CN06257. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

AIG Global Investment (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 81.732.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth of January.

Before the undersigned Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

AIG FINANCIAL ADVISOR SERVICES INC., a company incorporated under the laws of the state of Delaware, U.S., with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, U.S., recorded with the State of Delaware, Secretary of State, Division of Corporation, registered under number 0271029 (the «Sole Shareholder»), represented by Ms Julia Blunck, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 17 January 2008.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the Sole Shareholder of AIG GLOBAL INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A., a public limited company («société anonyme»), having its registered office at 10B, Z.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange, originally incorporated under the name of AIG ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL (EUROPE) S.A., pursuant to a notarial deed dated 24 April 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 512 on 6 July 2001. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 26 July 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2341 of 15 December 2006 (the «Company»).

The Sole Shareholder, represented as stated above, representing the entire share capital of the Company takes the following resolution:

Resolution

The Sole Shareholder resolves to change the purpose of the Company and to subsequently amend article 3 of the articles of incorporation of the Company which shall now read as follows:

«The object of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, including convertible debt instruments, and other securities of any kind, and the ownership, administration, control, development and management of its portfolio.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial company in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation of a commercial, industrial or financial nature, and carry out any activities which it may deem directly or indirectly useful in the accomplishment and development of its purpose.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, 14, rue Erasme, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party the said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Follows the French translation:

L'an deux mille huit, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AIG FINANCIAL ADVISOR SERVICES INC., une société de droit du Delaware, U.S., ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, U.S., inscrite au registre du Delaware, Secretary of State, Division of Corporation, sous le numéro 0271029 (l'«Actionnaire Unique»),

représentée par Madame Julia Blunck, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donné le 17 janvier 2008.

La procuration signée *ne varietur* par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités d'enregistrement.

La comparante est l'Actionnaire Unique de AIG GLOBAL INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 10B, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, constituée sous la dénomination AIG ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL (EUROPE) S.A., suivant acte notarié en date du 24 avril 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 512 du 6 juillet 2001. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte notarié en date du 26 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2341 du 15 décembre 2006 (la «Société»).

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, prend la résolution suivante:

Résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'objet social de la Société et de changer l'article 3 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«L'objet de la société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et/ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière d'actions, d'obligations, de dettes, de notes, de dettes convertibles et d'autres valeurs mobilières de toutes espèces, ainsi que la propriété, l'administration, le contrôle, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à l'établissement et au développement de toute entreprise financière, industrielle ou commerciale au Luxembourg et à l'étranger, et elle peut leur fournir toute assistance, que ce soit par voie de prêts, de garanties ou autres.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, et procéder à l'émission d'obligations et autres dettes. En général, elle peut prendre des mesures de contrôle et de supervision, effectuer toute opération de nature commerciale, industrielle ou financière, et poursuivre toute activité qui se révèle directement ou indirectement utile dans l'accomplissement et le développement de son objet.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 14, rue Erasme, date qu'en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate qu'à la requête du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Blunck, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2008, LAC/2008/4697. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Baden.

Référence de publication: 2008033415/7241/89.

(080034818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2008.

D'Arrigo Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 120, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 81.279.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 30 janvier 2008

L'Associée unique de la société a décidé de révoquer Monsieur Michel Schroeder né le 31 octobre 1967 à Clervaux, demeurant à L-5431 Lenningen, 18, rue des Vignes de ses fonctions de gérant technique avec effet au 23 février 2008.

Luxembourg, le 11 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008032079/1218/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06966. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Eural S.à r.l. Alimentation Import-Export, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 13.988.

En date du 9 mai 2006, la société N.H. HOLDING S.A., inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le N° B.66.543 a cédé à Monsieur Johann Benz Müller, 25 parts de la société.

En date du 9 mai 2006, la société BARCELO, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le N° B.41.300 a cédé à Monsieur Johann Benz Müller 25 parts de la société.

Suite à ces cessions de parts, Monsieur Johann Benzmüller né le 13 octobre 1951 à Trèves et demeurant 3, rue du Stade, L-6725 Grevenmacher détient 50 parts, soit l'intégralité du capital de la société EURAL SARL ALIMENTATION IMPORT-EXPORT.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008032080/1218/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03870. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080032830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Klingelberg Luxembourg A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 55.451.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 février 2008

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2008:

Signataire catégorie A:

- Monsieur Diether Klingelberg, administrateur de sociétés, demeurant Via Casoro 17, CH-6917 Barbengo, Président;

Signataires catégorie B:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg;

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2008:

- H.R.T. REVISION S.à r.l., 23, Val Fleuri, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008032466/534/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07628. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Remo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 36.264.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2007

L'assemblée prend acte de la démission, intervenue ce jour, de W.M.A., WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B65.434 de ses fonctions de commissaire aux comptes.

L'assemblée décide de nommer la société COMMISSAIRE AUX COMPTES S.A., avec siège social à L-4276 Esch sur Alzette, 14, rue Pasteur, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 131.410 aux fonctions de commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 2007.

R. Mannelli / F. Pletschette / L. Weber

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Référence de publication: 2008032096/597/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN07044. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Playground S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 75.233.

1. Est révoqué en tant que gérant, Monsieur Paul Loschetter, indépendant, né le 14 juillet 1942 à Luxembourg (L), demeurant à L-1898 Kockelscheuer, Weistroffer 5.

2. Est nommée gérante pour une durée indéterminée Madame Jacqueline Becker-Hardt, administratrice de sociétés, née le 12 février 1969 à Luxembourg, demeurant à L-8189 Kopstal, 15, rue de Saeul.

3. La gérante Madame Jacqueline Hardt, préqualifiée, dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et par signature individuelle.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008032099/785/17.

Enregistré à Diekirch, le 26 février 2008, réf. DSO-CN00188. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080032809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Triolet Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 65.775.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 novembre 1999 que:

- La démission de la société FIDUCIAIRE DU VAL FLEURI, de son poste de Commissaire, est acceptée.

- La société FIDEI REVISION Sàrl est nommée en remplacement du commissaire démissionnaire.

Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008032464/6312/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08116. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Heyen-Bau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6437 Echternach, 6, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 107.552.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008032105/654/12.

Enregistré à Diekirch, le 27 février 2008, réf. DSO-CN00271. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080033172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Star SDL Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 80.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.854.

Par résolution signée en date du 14 février 2008, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Jeffrey Dishner, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT-06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant de classe B avec effet au 4 décembre 2007.

- Nomination de Monsieur Franck Hebrard, avec adresse au 6, rue Laval, F-92210 Saint Cloud, France, en tant que gérant de classe B avec effet au 4 décembre 2007 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008032364/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07983. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Cipio Partners S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 131.444.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 février 2008

- La démission de Monsieur Eric Fort, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg est acceptée.

- Messieurs Christoph N. Kossmann, employé privé et Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant tous les deux professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés comme nouveaux gérants pour une durée illimitée.

Le Conseil de Gérance est composé de la façon suivante:

Monsieur Dr Hans-Dieter Koch, gérant

Monsieur Christoph N. Kossmann, gérant

Monsieur Carlo Schlessler, gérant.

Luxembourg, le 12 février 2008.

Certifié sincère et conforme

CIPIO PARTNERS S.à r.l.

Ch. N. Kossmann / C. Schlessler

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2008032424/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07352. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Andalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 74.786.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008033158/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07498. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080034448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

Compagnie de Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 97.878.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008033177/766/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08732. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080034398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

Taurus Euro Retail II Feeder S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 121.726.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 22 janvier 2008

- L'associé unique accepte la démission de Madame Agnès Ng. Tinchuck avec effet au 8 octobre 2007 au poste de gérant unique de la société.

- L'associé unique décide de nommer avec effet au 9 octobre 2007, Monsieur Erik Rijnbout, demeurant professionnellement au 22, Batterymarch street, Boston, MA 02109, U.S.A., au poste de gérant de la société.

Le gérant est nommé pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TAURUS EURO RETAIL II FEEDER S.à r.l

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008033142/1005/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2008, réf. LSO-CN05703. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080034063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

International Audit Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 75.354.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber

Notaire

Référence de publication: 2008033477/236/11.

(080035123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2008.

World Trade International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 71.996.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Baden

Notaire

Référence de publication: 2008033482/7241/11.

(080035002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2008.
